



OBSERVATOIRE
DEPARTEMENTAL DES
BIDONVILLES DE
L'HERAULT



Table des matières

Préambule.....	5
Pourquoi utiliser le terme "bidonville" et non "camps de roms" ?	6
1. LA DYNAMIQUE LOCALE DANS L'HERAULT	7
1.1. Les acteurs institutionnels et associatifs	7
1.1.1. L'implication des communes.....	7
1.1.2. L'Éducation nationale et le projet « connexions » à Montpellier.....	7
• Le dispositif UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones).....	8
• Premières analyses	8
1.1.3. Le Conseil Départemental	10
• L'implication des associations.....	11
Tableau des projets spécifiques	11
1.2.1. Origine des personnes	12
1.2.2. Nombre de personnes concernées	12
1.3 Evolutions majeures de la problématique sur le territoire	14
1.3.1. Procédures et expulsions sur le territoire en 2017.....	14
1.3.2. Le Biterrois, du bidonville aux squats	15
• Les spécificités d'une intervention sociale d'un public vivant en squat.....	15
1.3.3. Sète : vers un terrain de transition	16
1.3.4. Montpellier : une opération de résorption multi-partenaire	18
2 L'ACTION D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL VERS L'INSERTION DE LA PLATEFORME.....	23
• Urgences sanitaires et hébergement : un système à bout de souffle	23
2.2 Premiers effets du travail social	25
2.2.1. Médiation santé.....	28
2.2.2. Accompagnements vers l'emploi et entrées dans le logement.....	31
2.2.3. Accès au logement.....	32
3. FOCUS SUR L'EMPLOI.....	35
3.1. La construction d'un parcours d'insertion	35
➤ Accompagner vers l'autonomie	36
• Un investissement à moyen ou long terme	36

•	La nécessité d'intégrer une formation	36
•	Réalité du marché du travail	36
➤	Etapes administratives	37
3.2.1.	La dématérialisation des procédures administratives	38
3.2.2.	La « certification d'identité » à Pôle Emploi.....	39
3.2.3.	Les difficultés d'accès aux formations Pôle Emploi pour les personnes peu qualifiées et illettrées	39
	L'exemple positif de Pierres Vives	40
3.2.4.	Un accès à l'insertion par l'activité économique limité	40
3.3.	Les activités d'éco-recyclage, un levier certain vers l'insertion	41
•	Qu'est-ce que l'éco-recyclage ?.....	41
3.3.1 –	le temps de la chine : la stigmatisation.....	42
3.3.2 –	le temps de la préparation : le savoir faire.....	42
3.3.3 –	le temps de la vente : le savoir-être.....	42
3.3.4 –	Le statut d'auto-entrepreneur-se, un outil de revalorisation	42
PERSPECTIVES	44
ANNEXES	45
	CARTE DES BIDONVILLES A MONTPELLIER	46
	Carte des bidonvilles et squats du Biterrois	47
	« Zénith 2 »	50
	« Mas Rouge »	52
	« Pablo – Lironde »	54
	« Bonnier de la Mosson »	56
	« Zénith 1 »	58
	« Squat Centre-ville Béziers ».....	60
	« Squat Hirondelle »	62
	« Squat Route de Vias ».....	64
	« Chez Paulette »	66
	« La Ferme ».....	68
	« Squat Saporta ».....	70
	« Rue de Martelli »	72
	RECAPITULATIF	77
CONTACTS	78

Préambule

Un travail partenarial entre associations et les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Hérault a permis un projet coordonné dans le cadre de la politique de résorption des bidonvilles. Une Plateforme départementale d'accompagnement et d'insertion des personnes vivant en squats et bidonvilles a été mise en place fin 2015. Cette plateforme est composée de 3 associations partenaires : AREA, 2 Choses Lune et La Cimade. Leur action est également soutenue par la Fondation Abbé Pierre.

Chaque site héraultais a une association référente en matière d'accompagnement.

L'axe d'intervention choisi est celui d'un accompagnement social global fondé sur les dispositifs de droit commun. Il s'agit d'un travail social « hors les murs » basé sur le principe de la libre adhésion. La non-sélection des personnes a priori permet de toucher le maximum de ménages concernés par la problématique. L'accompagnement socio-professionnel y est central puisque l'insertion économique détermine l'entrée et le maintien dans un logement, mais toutes les problématiques sociales sont abordées : accès aux droits, scolarisation, enfance, médiation santé, accompagnement socio-professionnel et accompagnement vers le logement.

L'objectif du projet est la sortie du bidonville par l'accès et le maintien dans un logement.

Par ailleurs, les remontées des acteurs de terrain nourrissent l'Observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault, coordonné par AREA. Au-delà d'une vision quantitative de la situation des personnes concernées par l'habitat en bidonville dans l'Hérault, il synthétise les problématiques communes rencontrées par les associations. En parallèle, chaque association rend compte de ses activités et positionnements dans son bilan.

L'année 2016 est marquée par deux événements en matière de résorption des bidonvilles. Tout d'abord, la diminution non négligeable du nombre de personnes vivant en squats et bidonvilles dans l'Hérault. Cette diminution confirme le choix de la stratégie entamée dans l'Hérault : stabilisation des terrains et accompagnement social global.

Enfin, l'implication de la métropole de Montpellier au côté de la Préfecture a permis d'entamer une opération de résorption d'envergure du bidonville de Celleneuve. Ce projet, sur l'un des bidonvilles le plus important du département, a pour objectif de trouver une solution pérenne et adaptée pour chacun des ménages. L'implication de tous les acteurs autour de cet objectif, préfigure, il faut l'espérer, une réponse plus adaptée aux problématiques de nos concitoyennes et concitoyens habitant en bidonvilles dans le département.

Pourquoi utiliser le terme "bidonville" et non "camps de roms" ?

L'appartenance à la « romanité » n'est pas une clef de lecture des problématiques rencontrées dans le travail social. Le terme « rom » n'est pas significatif d'une identité telle que les personnes vivant en bidonvilles la revendiquent ou par laquelle ils se caractérisent. De plus, de nombreuses personnes ne font pas partie de cette minorité dans leur pays d'origine ; d'autres sont tout simplement en situation de précarité, quelle que soit leur nationalité.

Aussi le relativisme culturel dont il est fait très régulièrement l'expérience lors des accompagnements (exemple : « chez eux, les grossesses précoces, c'est culturel ») est dangereux en ce qu'il peut conduire au racisme, même « bienveillant ».

Par ailleurs, en France, il n'y a pas de statistiques ethniques et la catégorisation de personnes sur la base d'une identité "ethnique" est interdite.

La notion de « camp » ou de « campement » fait référence à des réalités très diverses, des plus terribles aux plus bucoliques : les camps de concentration ou d'extermination, les camps scouts ; le mot « campement » pouvant faire appel aussi bien à un imaginaire de tribus autour du feu de « camp », qu'au camping.

La réalité du bidonville aujourd'hui ne correspond ni à un mode de vie ni à une « culture » mais à un pis-aller. Les personnes qui y vivent souffrent de leurs conditions de vie, sont habituellement sédentaires et les sites où elles s'installent ne se déplacent qu'à cause des expulsions.

Enfin, les familles accompagnées sont toutes différentes : certaines ont un emploi salarié, d'autres non, toutes souhaitent le meilleur pour leurs enfants, la majorité les scolarisent. Au-delà de leurs différences, ce qui les caractérise, c'est l'habitat précaire subi : le bidonville.

Les problématiques sociales auxquelles les équipes d'AREA, de la Cimade et de 2choses Lune sont confrontées sont des problématiques transversales aux personnes en situation de grande précarité : le manque de confiance en soi et l'auto-dévalorisation lorsque l'on a pris l'habitude d'être invisible ou stigmatisé ; la difficulté de scolariser ses enfants lorsque l'on est dans la recherche de la subsistance quotidienne ; les grossesses précoces lorsque le seul avenir des petites filles est d'être mère et « femme de ».

Les bidonvilles en France ont une histoire, celle de la grande précarité aux faubourgs des villes. Nous avons encore en tête les images des bidonvilles des années 50, d'où est parti l'appel de l'Abbé Pierre. Cette réalité est de nouveau la nôtre, celle d'hommes et de femmes, d'enfants qui souffrent du froid, parfois de la faim, et dont les droits fondamentaux sont régulièrement piétinés.

1. LA DYNAMIQUE LOCALE DANS L'HERAULT

L'implication des pouvoirs publics et des associations partenaires à travers une approche globale du territoire a permis la levée de certains freins institutionnels mais aussi le renforcement des dynamiques d'actions. Il faut noter que c'est en particulier autour du champ de l'enfance que converge l'implication institutionnelle.

1.1. Les acteurs institutionnels et associatifs

1.1.1. L'implication des communes

Les communes de Sète et de Montpellier se sont impliquées en premier lieu dans leur champ de compétence à travers la facilitation de **la domiciliation dans les CCAS**. Néanmoins, il n'est toujours pas possible à Béziers d'obtenir une domiciliation administrative auprès du CCAS : les personnes y sont ainsi toutes domiciliées à l'association ABES.

A Montpellier, le service éducation de la Mairie est particulièrement engagé et le partenariat avec le médiateur scolaire a permis une réelle facilitation des inscriptions. De plus, la prise en charge de la cantine en lien avec la Caisse des Ecoles favorise l'implication scolaire.

L'évolution majeure de l'année demeure la participation des communes de Sète et de Montpellier aux projets de résorption des bidonvilles de Celleneuve et de la rue de Martelli.

1.1.2. L'Éducation nationale et le projet « connexions » à Montpellier

Le CASNAV (Education Nationale) porte depuis janvier 2016 le projet « connexions » financé par le Fond Social Européen. Cette implication de l'Education Nationale a permis la création d'**un poste de médiateur scolaire** intervenant sur tous les bidonvilles de l'agglomération montpelliéraine et la mise en place d'actions en direction des parents.

Complémentaire au travail d'insertion des parents mené par les associations, la médiation scolaire a permis de renforcer la scolarisation et de lutter contre l'absentéisme. **En décembre 2017, 77 % des enfants de 3 à 16 ans sont inscrits à l'école**, avec des taux de fréquentation variables.

La connaissance des ménages vivant en bidonvilles et la reconnaissance de l'institution permettent au médiateur scolaire de faire le lien. Il s'agit de faire tomber les préjugés à la fois du côté des familles et de l'institution. En effet, le médiateur scolaire intervient lorsqu'un-e professeur-e identifie un problème avec un-e enfant pour faire le lien avec sa famille si besoin, il permet aussi aux équipes pédagogiques de se rendre sur les lieux de vie des élèves et prendre conscience des freins exogènes à l'apprentissage.

En lien avec la Mairie et le CASNAV, le médiateur fait des propositions de répartition dans les écoles, en tenant compte de l'implantation des dispositifs et des réalités démographiques scolaires. Cela explique que parfois les élèves soient scolarisés relativement loin de leur domicile.

A Montpellier la Caisse des Ecoles prend en charge les frais de cantine, le titre de transport pour les élèves des bidonvilles les plus éloignés, ainsi que certains voyages scolaires.

Les fonds sociaux collégiens prennent en charge l'abonnement TAM et les élèves inscrits en début d'année ont droit à la bourse des collèges.

Un travail important doit être fait auprès des parents sur les enjeux de l'école, c'est en partie le rôle du médiateur et le travail sur la parentalité doit être renforcé.

- **Le dispositif UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones)**

Les dispositifs de prise en charge, appelés UPE2A, sont destinés à l'apprentissage du français langue seconde des élèves arrivés récemment en France et sont des dispositifs visant l'inclusion totale des élèves. **En décembre 2017, sur 148 enfants de 6 à 16 ans issus des bidonvilles de Montpellier, 79 sont inscrits en UPE2A, soit 53 %.** Ils sont pris en charge de la même façon que les élèves allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français) nouveaux arrivants, même s'ils ne sont pas arrivés récemment sur le sol français.

En maternelle, les enfants sont scolarisés en classe ordinaire. En élémentaire, les dispositifs UPE2A fonctionnent de façon ouverte, c'est-à-dire que les élèves suivent un certain nombre d'heures en classe ordinaire et d'autres heures en UPE2A. Quelle que soit leur date d'arrivée en France, ils peuvent bénéficier de cette prise en charge en fonction de leurs besoins.

En décembre 2017, sur 85 élèves élémentaires, 44 sont inscrits en UPE2A, soit 52%. Les 41 autres sont entièrement inclus dans le système ordinaire.

En collège, les élèves non-lecteurs sont scolarisés dans des dispositifs UPE2A-NSA (non scolarisés Antérieurement) qui sont au nombre de deux. Pour les enfants vivant en bidonvilles, il s'agit soit de nouveaux arrivants, soit d'enfants qui étaient très peu assidus. Ceux qui ont été inscrits en cours d'année sont pris en charge à l'espace Senghor (espace d'accueil des nouveaux arrivants). L'objectif de ces trois dispositifs est l'apprentissage des codes scolaires, la lecture et les savoirs fondamentaux. Ce dispositif ne comporte pas de temps d'inclusion : les enfants sont donc scolarisés à mi-temps, ce qui rend hypothétique la possibilité de rattraper les retards et démotive les élèves.

Au lycée, seulement 6 élèves poursuivent des études (majoritairement professionnelles), dont 2 en UPE2A. Les 4 élèves en cursus ordinaire sont issus de familles arrivées en France de longue date et insérées par le logement et l'emploi. Les autres jeunes du même âge sont déscolarisés, actifs au foyer (participation aux tâches familiales), parfois mariés et même parents.

- **Premières analyses**

L'augmentation de la scolarisation et de l'assiduité, ainsi que la présence de professionnel-le-s sur les bidonvilles permettent d'entamer un début d'analyse et des premières interrogations sur la scolarisation des enfants des bidonvilles.

- L'assiduité est essentielle dans l'acquisition des apprentissages, quel que soit l'âge auquel l'enfant commence sa scolarité et le dispositif. Bien entendu un enfant scolarisé tardivement connaîtra des retards d'apprentissage mais il n'y a pas de retard en soi dans la capacité à apprendre.

Il s'agit pour les professionnel-le-s de ne pas assimiler des stimuli familiaux non conformes aux cadres de l'institution avec une absence de stimuli.

- La première expérience de scolarisation est déterminante. Si celle-ci se passe bien (accueil, facilité d'accès ...), l'assiduité sera facilitée par la suite.
- La mixité des classes favorise l'apprentissage du français. Si les familles les plus craintives vis-à-vis de la scolarisation sont rassurées par la présence d'autres enfants des bidonvilles dans la classe, la majorité des familles demande que leurs enfants soient inscrits dans des classes avec des enfants francophones.

Ces premières analyses entraînent également une série de questionnements auxquelles il conviendrait de répondre :

- Dans quelle mesure les dispositifs UPE2A qui se prolongent sur toute la scolarité d'un enfant permettent-ils de rattraper le retard ? En effet, notamment dans le secondaire, la scolarisation à mi-temps peut avoir pour conséquence un désengagement et ce, d'autant plus que les demi-journées sont celles où l'on observe le plus d'absentéisme. Ces jeunes sont le reste du temps livrés à eux-mêmes et s'ennuient sur le bidonville, désœuvrés.
- Il s'agit aussi de se demander dans quelle mesure ces dispositifs spécifiques ne créent pas une invisibilisation des problématiques singulières de chacun des enfants. Il y a urgence à détecter les difficultés d'apprentissage et de développement cognitif relevant du handicap dès le plus jeune âge. Certains élèves passent de classe en classe, en dispositif UPE2A voire UPE2A-NSA, sans jamais alerter les médecins et psychologues scolaires. Pourtant, des suivis par des psychologues de type CMPP permettraient d'étayer le parcours de ces enfants sur qui la précarité quotidienne a des conséquences.
- Il se pose aussi la question de sortie du dispositif UPE2A pour ces enfants. En effet, quelle orientation attend ces jeunes après la 3^{ème} ? La plupart n'ont en effet pas le niveau pour entrer en lycée professionnel. Cette question se pose aussi pour des jeunes en dessous ou juste au-dessus de l'âge de scolarité obligatoire et qui veulent commencer ou reprendre une scolarité. Il est alors très difficile de trouver un établissement qui accepte de les scolariser.

Dans le cadre du projet Connexions, l'Éducation Nationale finance depuis octobre 2016 un **atelier sociolinguistique bihebdomadaire doublé d'un atelier de préscolarisation bihebdomadaire**. Il s'agit d'un partenariat avec La Cimade, et le Conseil Départemental qui met à disposition deux pièces dans les archives départementales. Les adultes ciblés sont ceux trop éloignés de l'insertion pour intégrer les dispositifs de droit commun. L'atelier de préscolarisation à destination des enfants permet de travailler progressivement la découverte d'un cadre collectif en dehors de la cellule familiale et du bidonville. L'objectif est de faciliter la scolarisation et l'assiduité en désamorçant les peurs des parents comme des enfants (confier son enfant à un inconnu, découvrir un nouvel espace de sociabilisation et son fonctionnement). L'accueil de l'équipe de la médiathèque a permis aux habitants des bidonvilles de Celleneuve et Bonnier (les plus proches géographiquement) de découvrir un lieu culturel situé à proximité et de le fréquenter en dehors de ces temps spécifiques.

1.1.3. Le Conseil Départemental

Dans tout le département, les familles sont reçues dans les agences de la solidarité et la PMI vient au-devant des personnes grâce à des visites régulières sur les lieux de vie. A Montpellier, un bus PMI intervient sur certains sites.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a mis en place un soutien financier spécifique à l'insertion professionnelle des parents à Montpellier. Ainsi, les personnes orientées par Pôle Emploi dans un dispositif de formation non rémunéré peuvent faire la demande d'allocations de subsistance. Ces aides ont un impact déterminant puisqu'elles peuvent éviter le décrochage de personnes qui ne peuvent pas subvenir à leurs besoins pendant une formation.

Le financement de la Ligue des Droits de l'Homme pour la prise en charge des transports scolaire s'est arrêté en septembre 2017. La coordination entre l'Education Nationale, les associations et les travailleur·euse·s social·e·s du Conseil Départemental ont permis la prise en charge des transports dans le cadre du droit commun par l'assistant·e social·e de l'éducation nationale. Le financement du transport scolaire des parents d'élèves du primaire accompagnant leurs enfants à l'école n'est en revanche toujours pas acté. Si cette évolution de la situation est positive, elle repose en grande partie sur le médiateur scolaire et les associations, dont les financements sont loin d'être pérennisés.

Il faut mentionner à Béziers l'investissement particulier du Conseil Départemental et le lien établi par les assistantes sociales avec les personnes de nationalité roumaine. Une part importante de cette population bénéficie d'allocations de subsistance au titre de l'aide sociale à l'enfance et/ou d'un hébergement en hôtel.

- **L'implication des associations**

Les associations AREA, la Cimade et 2choses Lune sont financées par l'Etat pour un accompagnement social global, dont l'axe central est l'employabilité. Chacune est référente sur un certain nombre de sites, AREA portant la coordination sur le territoire de la métropole de Montpellier et 2 Choses Lune sur le Biterrois et Sète¹. AREA est également soutenue dans son action par la FAP.

Chaque association mène des actions spécifiques et développe des partenariats selon son projet associatif et la réalité du terrain. Cette présence de plusieurs associations nourrit une richesse d'actions et de méthodes d'actions complémentaires.

Tableau des projets spécifiques développés

La Cimade :

- Partenariat avec le CASENAV et le Conseil Départemental pour les ateliers sociolinguistiques et de préscolarisation bi-hebdomadaires à la médiathèque départementale Pierres-Vives
- Mise en place d'un projet de découverte de l'environnement avec les enfants et les jeunes (sorties trimestrielles)
- Partenariat avec Médecins du Monde sur le bidonville de Celleneuve
- Partenariat avec AREA pour le financement de l'exposition du « Bidonville à la Ville »
- Organisation d'une action d'interpellation du Maire et des élus municipaux avec les habitants des bidonvilles dans le cadre de l'exposition « mémoire rom » organisée à l'Hôtel de ville.

AREA :

- Médiation santé avec poste spécifique
- Partenariat avec la Fondation Abbé Pierre
- Mise en place d'ateliers socio-pédagogiques coanimés avec des bénévoles d'AREA sur le bidonville de Mas Rouge
- Projet « Filles ! » avec les adolescentes
- Partenariat avec l'Université Paul Valéry dans le cadre de recherches, notamment sur l'éco-recyclage et l'enquête quantitative sur la perception des habitants des bidonvilles par les montpelliérains.
- Présentation de l'exposition « Du bidonville à la Ville » conçue en partenariat avec le Centre d'Art La fenêtre.
- Travail sur les préjugés, notamment sur la presse.

2 Choses Lune :

- Partenariat avec la CIMADE de Sète et le Collectif « Mon voisin c'est toi » (organisation commune d'une visite de la PMI sur le site)

¹ Voir tableau en annexe

1.2 La population vivant en bidonville et squat sur le département de l'Hérault

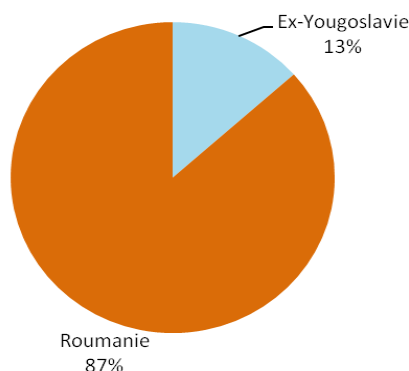
1.2.1. Origine des personnes

La dynamique migratoire des ménages originaires de Roumanie est typique de la structure des migrations économiques : les hommes arrivent en premier, suivis dans un deuxième temps par les femmes et les enfants.

Les ménages originaires d'ex-Yougoslavie ont un parcours migratoire beaucoup plus complexe. La guerre de Bosnie a eu pour conséquence l'exode de minorités qui ont trouvé refuge dans des campements de fortune en Italie pendant parfois près de 15 ans, avant d'immigrer vers d'autres pays de l'Union Européenne. Ces familles connaissent aujourd'hui des problèmes administratifs complexes, certaines d'entre-elles relevant de l'apatridie et de l'asile. Les états-civils sont souvent non stabilisés et certaines personnes n'ont pas d'existence administrative (absence d'acte de naissance par exemple)

Le processus de régularisation est long et difficile : il n'est pas rare que des familles réussissent à obtenir un titre de séjour qu'après 10 ans d'accompagnement social et juridique.

Nationalités des ménages (Hérault)



1.2.2. Nombre de personnes concernées

Le nombre de personnes concernées par la problématique de l'habitat en squats et bidonvilles est stable depuis 4 ans. Les évolutions dans les recensements sont dues à une meilleure connaissance du terrain par les associations. En effet, seuls les recensements par ménage permettent le dénombrement des personnes vivant sur le terrain. Or, ces recensements sont non seulement très chronophages pour les associations mais nécessitent aussi une action légitimée par les habitant-es qui permette une bonne connaissance du terrain.

Le tableau en annexe reprend les principaux lieux de vie des personnes concernées par l'habitat en bidonville dans le département. Toutes les personnes concernées par le projet de plateforme y sont recensées : notamment à Béziers des personnes qui vivaient en bidonvilles et sont aujourd'hui hébergées en hôtel par le Conseil Départemental ou en habitat autonome (dont la majorité répond à l'appellation *marchands de sommeil*).

➤ **Une baisse considérable du nombre de personnes sur trois sites**

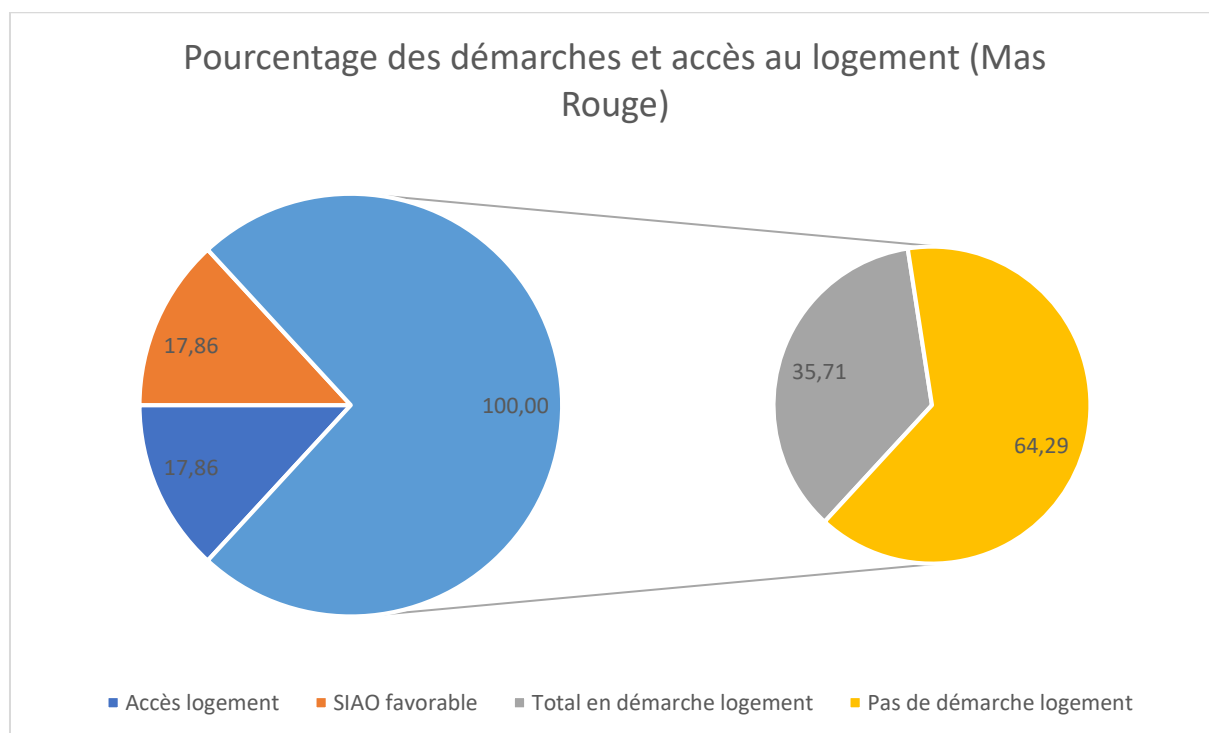
Celleneuve (Montpellier) :

Il s'agit du nombre de personnes recensées pour le dispositif de résorption du bidonville.

La baisse est due essentiellement au retrait des ménages non stabilisés et dans une logique d'aller-retours entre la France et la Roumanie qui ne se sont pas manifestés pendant plusieurs mois auprès des médiatrices de La Cimade. De fait, on considère qu'il y a environ 20 % de personnes en plus qui séjournent de manière discontinue et non régulière sur ce site.

Mas Rouge (Montpellier) :

La diminution est due à l'entrée de nombreux ménages accompagnés par AREA sur du logement (17,86% des ménages du Mas Rouge).



64% des ménages n'ont pas effectué de demande d'accès au logement tandis que 36% ont soit accédé au logement, soit déposé une demande SIAO.

Route de Maraussan (Béziers) :

L'accompagnement des ménages est essentiellement le fait de l'action bénévole de la Cimade. Les chiffres précédemment pris en compte n'avaient pas été actualisés depuis 2015. L'investissement de la Cimade, notamment sur l'accompagnement relatif au séjour a permis l'obtention de nombreux titres de séjour et la sortie des personnes vers du logement. De jeunes adultes ont également quitté le domicile parental.

1.3 Evolutions majeures de la problématique sur le territoire

Les problématiques concernant les personnes vivant en bidonville sur l'ensemble du territoire national touchent aussi le département de l'Hérault. Ainsi, les évolutions législatives, comme les interdictions de retour spécifiques aux européens, visant les habitant·es des squats et bidonvilles ont des conséquences directes sur l'insertion des populations. Les politiques publiques de suspension des précaires bénéficiaires de l'aide sociale, même lorsqu'elles sont redistributives, participent de la stigmatisation et par là-même de l'augmentation des non-recours aux droits.

La problématique des expulsions de squats et de terrains reste plus nuancée dans l'Hérault que sur le reste du territoire français. En effet, à Montpellier, où vivent la majorité des personnes concernées par l'habitat en bidonville du département, la préfecture a pris une position différente. **Le concours de la force publique est subordonné à la recherche d'une solution pour toutes les familles. Ce positionnement préfectoral, s'il n'annule pas l'incertitude et la précarité vécue par les personnes, permet un réel travail social.** De plus, il a permis la mise en place des projets de résorption des bidonvilles de Celleneuve et de Sète dont il faudra évaluer la portée. Pour autant des procédures ou des expulsions ont eu lieu en 2017.

1.3.1. Procédures et expulsions sur le territoire en 2017

- **Chez Paulette / Avenue de Jouhaux (Montpellier)** : une procédure d'expulsion a concerné une partie du site. Le Conseil Départemental, propriétaire d'une parcelle a engagé cette procédure, alors même que ses travailleur·euse·s social·e·s connaissaient et accompagnaient ces familles. Les personnes vivant sur la parcelle sont parties sur le terrain de Saporta, à Lattes
- **Saporta (Lattes)** : une procédure a été engagée par la Mairie de Lattes. La Mairie a tout d'abord entamé une procédure en se basant sur les textes concernant les gens du voyage. Reconnaisant son erreur, cette procédure a été annulée. Dans un second temps, la mairie a assigné les ménages devant le TGI, lequel a donné raison aux ménages en se basant sur l'article 8 de la CEDH et l'article 3-1 de la CIDE. La mairie de lattes a interjeté appel. Dans un arrêt reprenant notamment le droit relatif aux gens du voyage, la Cour d'appel a infirmé la décision de première instance. Les ménages envisagent de se pourvoir en cassation.
- **Mas Rouge (Montpellier)** : Les ménages ont interjeté appel de la décision du TGI qui leur accordait la possibilité de rester sur le terrain jusqu'à août 2017. La Cour d'Appel de Montpellier, dans une décision caractérisant le droit de propriété comme un droit absolu, a confirmé la décision de première instance. Les ménages se sont pourvus en Cour de Cassation.
- **Vendres** : La majorité des ménages sont partis en octobre 2016 du fait des conditions de vie largement dégradées après un épisode cévenol. Seuls deux hommes célibataires sont restés. Ils sont partis lorsque l'agenda des travaux s'est mis en place fin août 2017.

1.3.2. Le Biterrois, du bidonville aux squats²

Le public accompagné par l'association 2Choseslune à la particularité de vivre en grande majorité dans des squats, que soit sur les territoires sétois, biterrois ou montpelliérain. En décembre 2017, l'antenne de Béziers dénombre 6 squats : une maison abandonnée, un corps de ferme, une maison s'apparentant davantage à un mas par sa superficie (3 parties), deux immeubles de centre-ville, trois bâtisses (constituant un seul squat). Les squats sont plus ou moins investis : de l'aménagement sommaire (lit, table, coins cuisine), jusqu'à l'investissement du squat comme véritable appartement (buffet, canapé, télévision, tapis, bibelots, tableaux au mur, peinture).

Sur ces ménages vivant en squat, trois parcours dans les types de lieux de vie semblent se définir :

- Les ménages, qui, suite à une expulsion (ou menaces d'expulsion répétées) d'un terrain, ont trouvé une solution alternative en urgence en investissant un squat (Béziers)
- Les ménages installés en squat depuis des années (rencontrés davantage sur Montpellier) ;
- Les ménages ayant migré d'un bidonville à un squat pour essayer d'améliorer leurs conditions de vie, sans être sous le joug d'une procédure d'expulsion (Sète)

Les ménages vivant en squat sur Sète et Béziers sont installés pour la grande majorité depuis plus de 5 ans sur le territoire, et on observe une stabilité dans la constitution des squats et du nombre de personnes. A Sète, l'installation dans le squat s'est faite de manière progressive, sous l'impulsion de deux ménages, pour pallier les conditions météorologiques hivernales. A l'inverse, les ménages ont migré ensemble dans les squats sur le territoire biterrois.

A Montpellier, le squat dit « La Ferme » semble présenter une particularité rendant la lecture sociale plus complexe : on note en effet un mouvement important de migrations de ménages : migrations françaises, voire européennes, départs, nouveaux arrivants, venue ponctuelle de ménages. La typologie du squat évolue donc davantage que sur les autres territoires héraultais, et une mise en perspective permettant d'évaluer l'évolution des situations apparaît difficile à mettre en place.

- **Les spécificités d'une intervention sociale d'un public vivant en squat**

Un espace clos, fermé par une porte d'entrée principale : une typologie plus difficile à mettre en place

Le lieu de vie « squat » présente certaines caractéristiques ayant un impact sur l'accompagnement social. En ce qui concerne l'évaluation sociale tout d'abord, le squat – bâtisse fermée, rend plus complexe les premières prises d'informations : il est souvent difficile d'identifier le nombre de ménages et de personnes y vivant et d'avoir, de l'extérieur, une vision globale de l'organisation du site.

Aussi, le bidonville présente un espace commun ouvert et généralement organisé par la disposition des caravanes, dans lequel, dès leur entrée sur site, et les travailleur·euse·s social·e·s vont pouvoir évoluer et aller à la rencontre des ménages. Le squat, quant à lui, est par essence un espace clos avec une seule entrée principale présentant un élément

² Les paragraphes relatifs à Sète et Béziers ont été rédigés par l'équipe de 2 Choses Lune.

physique important – une porte d’entrée principale – qui joue un rôle autant symbolique que pragmatique. De fait, les travailleur·euse·s social·e·s ne peuvent pas entrer dans le squat sans y être invité·e·s par un ménage. Si les ménages ne connaissent pas les professionnels, la première phase du travail social sera adaptée au lieu de vie : ce sont exclusivement les personnes du squat qui viendront à la rencontre des professionnels, à l’extérieur de celui-ci.

De l’espace individuel du bidonville à l’espace « intime » du squat : une action d’aller-vers spécifique.

On observe donc une première problématique d’accès à l’intérieur du squat, qui se trouve également être un indicateur du lien créé entre les professionnels et les ménages quand ces derniers proposent de poursuivre l’entretien dans leur espace de vie. Plusieurs étapes sont alors mises en place : rencontre devant le squat, invitation à l’intérieur de leur espace individuel pouvant être précédée d’une phase d’invitation à l’intérieur du squat dans les « parties communes », mise en place de l’action d’« aller-vers » avec possibilité d’entrer dans le squat.

Le squat propose un espace « en dur », clos par une porte et des murs et permet aux ménages d’avoir accès à une intimité qui dépasse la notion d’espace individuel des caravanes dans un bidonville. Ils sont davantage autonomes par rapport à l’espace collectif et ont davantage la possibilité d’avoir une vie privée hors des regards. Ainsi, un sentiment « d’intrusion » peut parfois naître chez les travailleurs sociaux lors des actions d’aller-vers, qui se fait moins ressentir lors d’accompagnements en bidonville.

Le squat : base d’acquisition de compétences de gestion de logement

Lors d’une entrée en squat, les ménages vont généralement voir leur lieu de vie agrandi : d’une ou deux caravanes compactant les espaces de vie, ils ont accès à des espaces constitués de pièces, allant à minima à deux pièces dans les squats les plus sommaires, jusqu’à des espaces s’approchant d’appartement T4 ou T5 pour les squats les plus aménagés. De fait, les ménages peuvent mettre en place une organisation qui pourra se transposer dans un logement salubre : dans l’intégralité des squats, on distingue un espace cuisine dans la pièce principale ou dans une pièce à cet effet, une pièce de vie, un coin nuit et une salle de bain/WC. Des compétences en gestion quotidienne sont également développées, notamment en termes de rangement et de propreté du logement, d’entretien quotidien.

La vie en squat permet une base de travail intéressante pour l’accompagnement social : les ménages ont déjà une expérience de vie « en dur » et de gestion d’un intérieur sur laquelle les professionnels peuvent s’appuyer, qui permet d’affiner les objectifs de travail et de les centrer rapidement sur les aspects de voisinage et gestion des parties communes, gestion du budget, aspects pouvant s’avérer être les plus problématiques.

1.3.3. Sète : vers un terrain de transition

Les pouvoirs publics se sont accordés sur la création d’un espace de transition comme solution de relogement pour les ménages vivant sur le squat de Sète sous décision d’expulsion. Ce type d’hébergement transitoire permet de proposer une solution aux ménages pouvant

rapidement être déployée, et ainsi éviter une période de flottement qui laisserait les personnes sans solution. Viabilisé, l'espace permet d'accueillir les ménages selon leur constitution, dans des bungalows meublés de 15m² ou 30m² constitués d'une pièce principale et d'une pièce attenante pour les seconds. Un accompagnement social sera proposé aux ménages et un agent de sécurité sera présent en permanence.

Ce dispositif pourra entraîner une dynamique collective, qui était jusque-là très difficile à mettre en place sur le squat et permettre de travailler les problématiques liées à la gestion des parties communes.

Cependant, la création d'un village qui ne regroupe uniquement des personnes issues d'une même minorité peut questionner : on peut regretter l'absence de mixité sociale, qui favorise l'acquisition des codes sociaux, sociolinguistiques, des savoir-être et savoir-faire entrant en jeu dans la gestion d'un logement autonome. De fait, il semble particulièrement important de garder une ouverture vers l'extérieur, de continuer d'accompagner les personnes en se basant sur les dispositifs de droit commun existants afin de ne pas les enfermer et les enclaver au sein du village.

La spécificité d'une vie en squat entraîne également un nombre de questionnements qu'il conviendra de prendre en compte lors de la mise en place concrète du village. D'une part, le village, de par sa configuration, entraîne de nouveau une promiscuité en comparaison avec l'organisation de la vie sur un squat. Aussi, le squat de Sète a la particularité d'avoir des espaces de vie spacieux comprenant pour chaque ménage à minima trois pièces pouvant aller jusqu'à l'équivalent d'un T4/T5. Les ménages ont donc eu l'habitude de gérer un espace s'apparentant à un appartement. **Il est dès lors à craindre un certain retour en arrière, autant par la perte d'intimité induite par la proximité des bungalows, que de par leur surface et leur composition qui proposent des espaces de vie compactés ressemblant davantage à ceux d'une caravane.**

D'autre part, le dispositif du village de bungalows peut reposer sur un règlement imposé aux ménages. Le prestataire gestionnaire et le cadre du règlement peuvent avoir le travers d'infantiliser les ménages qui sont pour la grande majorité autonomes. Il s'agit donc de prendre en compte cette donnée afin de ne pas créer de besoins, et d'inclure les ménages dans la définition des règles de vie quotidienne.

De plus les économies de subsistance vont être impactés par la création du village : les matériaux récupérés lors d'activités de biffins et ferrailage ne pourront être stockés sur place. Cela nécessitera de fait une réorganisation des ménages pour sécuriser leurs marchandises sur un site extérieur.

L'organisation du village devra prendre en compte ces différents aspects et problématiques de manière à ne pas tomber dans certaines ornières et ne pas enclaver le développement des compétences de gestion de logement parfois enclenchés lors de la période de vie dans le squat. L'autonomisation et la participation active des personnes à la construction de cet espace de vie transitoire doivent rester une priorité. Le projet de terrain de transition entamé à Montpellier semble avoir pris en compte une partie de ces problématiques.

1.3.4. Montpellier : une opération de résorption multi-partenariale

Une expérience positive se dessine à Montpellier avec le projet de résorption du bidonville de Celleneuve.

Ce site est l'un des plus importants de l'agglomération, où vivent habituellement environ 150 personnes (50 ménages) dans des conditions de vie particulièrement précaires. Les habitant·e·s sont accompagné·e·s dans leurs démarches d'insertion par La Cimade depuis janvier 2015. La parcelle où est situé le bidonville appartient à la société d'économie mixite de l'agglomération (SAAM) et est située dans un quartier en plein développement. De fait, les projets prévus sur le site ne peuvent avancer.

Une décision de justice du 15/04/2015 concernant l'expulsion des habitant·e·s donne raison à la Métropole. Néanmoins, la Préfecture de l'Hérault refusait d'accorder le concours de la force publique avant que la Métropole ne s'engage dans la recherche de solutions concrètes pour chacun des ménages vivant sur le site.

Depuis septembre 2017, un projet de résorption du bidonville est porté par l'ensemble des acteurs. Coordiné par la préfecture, il implique tous les acteurs concernés par la problématique : la Métropole et la Mairie, mais aussi les bailleurs sociaux, le SIAO, la Caisse d'Allocations Familiales, les associations porteuses de dispositifs Accueil Hébergement Insertion (AHI), la Fondation Abbé Pierre, et les associations de terrain (AREA, La Cimade, Médecins du Monde)

Deux orientations sont prévues :

- **Pour les ménages ne disposant pas de revenus suffisants pour intégrer un logement, l'accompagnement global entamé par la Cimade se poursuit sur un terrain de transition.**
De l'ordre de 35 ménages sont concernés.
- **Un dispositif de baux glissants ad hoc est créé pour les ménages disposant de revenus suffisants pour intégrer un logement.**
Environ 14 ménages sont concernés.

Le terrain est mis à disposition et viabilisé par la métropole de Montpellier. L'Etat a confié à l'opérateur 2 Choses Lune la mise en place de bungalows ainsi que l'accompagnement social des résident·e·s.

L'objectif est de poursuivre les démarches d'insertion professionnelle entamées avec l'association La Cimade en levant le frein des conditions de vie. Peu à peu les personnes vivant sur le terrain de transition vont s'intégrer professionnellement et accéder à un logement mobilisé dans le parc social.

Organisation :

- Identification des ménages présents sur le site par l'équipe de médiatrices de la Cimade
- Information des ménages du dispositif de résorption du bidonville

- Etablissement d'une liste des personnes concernées :
Le grand nombre de personnes présentes sur le site a rendu nécessaire un temps relativement long (4 mois) à l'établissement d'une liste. Il s'agit d'identifier les personnes qui sont inscrites sur un parcours d'insertion en France, au-delà d'éventuels déplacements dans le pays d'origine. Néanmoins l'étendue du site et la complexité des situations sociales recommandent une relative souplesse dans l'établissement de cette liste.
- Un espace dédié aux activités de subsistance (ferraillage et biffins) est prévu sur le site.

Les ménages se verront proposer un logement social avec un accompagnement renforcé par une association AHI. Prévu pour un an, l'accompagnement pourra être plus long si les conditions du glissement du bail ne sont pas remplies.

La construction de ce dispositif nécessite :

- L'accompagnement des personnes par La Cimade pour faire auprès de l'AS de secteur une demande de SIAO
- L'accompagnement à l'ouverture des droits sociaux par la Cimade, et la facilitation de leur examen par la CAF
- Sous l'égide du SIAO, une commission avec les associations AHI évaluant la situation de chaque ménage est organisée
- La rencontre entre les personnes orientées et l'association chargée de l'accompagnement
- Une commission MDS (Ménages en Difficultés Sociales) spécifique organisée par URO Habitat (bailleur social) propose la situation (Ménage + association AHI) aux bailleurs sociaux. Ceux-ci identifient dans leur parc un logement correspondant à la composition familiale situé à Montpellier ou accessible en tram.

Cette organisation perdurera dans le cadre du terrain de transition, afin que les ménages qui se seront intégrés professionnellement puissent accéder au logement social avec l'accompagnement d'une association AHI.

Afin que ce dispositif fonctionne des conventions spécifiques ont été signées :

- Etat- AREA : coordination équipe de terrain/SIAO/Conseil Départemental/CAF
- Etat-Association AHI encadrant l'accompagnement global renforcé des familles. L'accompagnement concerne toutes les problématiques sociales qui peuvent être rencontrées : logement, emploi, éducation, santé ... jusqu'à l'accès à la culture et aux loisirs.
- Etat- bailleurs sociaux : conventions spécifiques aux dispositifs de bail glissant.

Aspects positifs et points de vigilance

Même si le dispositif n'est pas encore en place, les points de vigilance et aspects positifs de cette opération de résorption doivent être soulignés.

- **Points de vigilance :**

Un des premiers points de vigilance est le calibrage de l'accompagnement par l'association de terrain sur le bidonville. Si les ménages sont accompagnés depuis 3 ans par La Cimade, une opération de résorption comme celle-ci implique nécessairement un accroissement du travail social. La réussite de l'opération repose sur ce travail de terrain. Pour autant, le financement par ménage de l'accompagnement sur le bidonville est dix fois moindre que celui de l'accompagnement dans le logement.

Pour les ménages orientés vers le logement :

- L'insertion professionnelle des personnes n'est dans la majorité des cas pas encore consolidée, et la proposition de logement est faite avant qu'ils n'en aient fait la demande. En effet, la contrainte financière a fait glisser le diagnostic de ménages « proches de l'insertion » à ménages « solvables ».
L'entrée dans le logement est donc précoce par rapport aux parcours d'insertion. L'investissement du logement et la continuité du travail social sera le corollaire du maintien dans les lieux. A cet égard l'accompagnement par une association spécialisée est fondamental.
- Pour les personnes ayant ouvert des droits grâce à une activité de biffin en auto-entreprise, deux aspects sont essentiels.
Tout d'abord la possibilité de continuer cette activité dépend de l'accompagnement en matière de droits (la gestion du statut d'auto-entrepreneur est technique) ainsi que de la possibilité d'avoir un lieu adapté au stockage et au nettoyage (comme un garage en box) Ensuite, la plupart des personnes doivent poursuivre leurs démarches d'insertion professionnelle. Or cet accompagnement nécessite un réel investissement en temps pour le·a travailleur·euse social·e· référent·e.

Pour le terrain de transition :

- Les services de l'Etat ont choisi de confier l'accompagnement social à l'association 2 Choses Lune, alors que les personnes sont accompagnées depuis trois ans par La Cimade. L'entrée sur un terrain d'insertion va déstabiliser les personnes, qui vont en plus devoir créer une relation de confiance avec une nouvelle association.
- Le coût réel de l'opération, et de manière non négligeable des containers, ne doit pas amener à baisser l'investissement dans le travail social. Si la levée des freins dus aux conditions matérielles d'existence est très importante, c'est l'accompagnement global, et l'insertion socio-professionnelle, qui vont permettre aux personnes de quitter le terrain d'insertion pour un logement.

- Le choix des personnes entrant sur le terrain. S'il est très positif que toutes les personnes soient prises en compte dans l'opération de résorption du bidonville, il faut veiller à ce que les personnes dont l'insertion professionnelle est peu probable à moyen terme se voient rapidement proposer une solution adaptée. Il s'agit majoritairement de personnes gravement malades, dont la situation relève d'Appartement de Coordination Thérapeutique ou de CHRS, ou de personnes âgées sans droits ouverts.
- La localisation du terrain et son accessibilité est un réel problème. Aujourd'hui, le site est accessible par une seule ligne de bus, à 10 minutes à pied, qui relie le centre-ville. En journée, ce bus ne passe qu'une fois par heure. Par ailleurs, les services publics actuels dont les habitant-es du bidonville de Celleneuve sont usagers (Pôle Emploi, MLI, CCAS, écoles...) sont à une heure de transport en commun et nécessitent un ou deux changements de bus.
Le risque de déscolarisation est grand. Il va s'agir pour 2 Choses Lune, qui sera en charge de l'accompagnement social, de travailler avec la municipalité pour envisager la mise en place de ramassage scolaire, et avec l'Education Nationale pour que les enfants soient scolarisés plus près en répartissant les élèves dans les écoles du quartier.
- Par ailleurs, le terrain est situé juste à côté d'un terrain familial de la communauté gitane, et est séparé par une voie rapide d'un bidonville et d'une zone d'accueil de gens du voyage. Le choix de cette localisation interroge sur la relégation des populations marginalisées. Il est évident que cette proximité ne va pas faciliter des relations de voisinage apaisées.
- **La participation des principaux intéressés à l'organisation du terrain de transition et de ses règles de vie est fondamentale. En effet, les personnes qui vivent sur le bidonville sont autonomes et supporteront difficilement des règles de vie infantilisantes.** La possibilité pour les familles de recevoir des proches chez eux est primordiale dans le succès du projet. Il se pose aussi la question d'une disposition des containers qui corresponde à la vie sociale des personnes. L'organisation du lieu devra se rapprocher le plus possible du droit commun, en prenant par exemple comme modèle l'organisation d'une copropriété.

Les points cités ci-dessus devront faire l'objet d'une grande vigilance, d'autant plus qu'à travers le site de Celleneuve c'est la capacité de mettre en place une politique de résorption efficace des bidonvilles dans le département qui sera jugée.

A côté de ces questions, de nombreux aspects positifs de l'opération doivent être soulignés.

- **Premiers aspects positifs :**
 - **Il est important de souligner que l'opération a été construite pour proposer à chacun des ménages vivant sur le bidonville une solution pérenne. Sortir d'une logique de sélection des familles les plus proches de l'insertion pour s'adresser à tous les ménages vivant sur un site constitue une évolution remarquable des politiques publiques en matière de résorption des bidonvilles.**
 - Il est important aussi de noter que malgré l'organisation d'un terrain de transition, l'entrée sur un logement pour les familles solvables est bâtie sur les dispositifs de droit commun. Si la solution du terrain de transition crée un dispositif ad hoc spécifique, elle a le mérite d'apporter une solution pour les personnes qui sont moins avancées dans leur parcours d'insertion.
 - **A la demande des associations de terrain, le projet de terrain de transition comporte un lieu dévolu aux activités de subsistance des personnes (ferraillage et biffins).** Ce lieu de travail adapté, qui doit aussi éviter les nuisances écologiques, va permettre aux personnes de continuer à subvenir à leurs besoins de manière autonome. Selon les orientations prises par l'association gestionnaire, ce lieu de travail pourra devenir un outil intéressant pour faciliter la gestion collective du site et favoriser la transition vers l'emploi salarié.
 - La participation élargie au projet des institutions et associations. L'organisation de réunions régulières en préfecture facilite l'investissement de tous les acteurs. Ces réunions ont aussi permis aux associations de terrain de répondre aux nombreuses inquiétudes et préjugés exprimés sur le public vivant en bidonvilles. De nombreux acteurs se sont investis dans le projet. A cet égard, et à ce stade, on peut déjà saluer l'investissement des bailleurs sociaux. L'engagement de la CAF pour accélérer le traitement des dossiers est lui aussi facilitateur.
 - **La création d'un comité de pilotage du projet terrain de transition auquel seront partie les associations de terrain.** Si l'organisation et le pouvoir de décision de cette instance ne pas encore définie, la pluralité des acteurs doit faciliter des positionnements au plus près des intérêts des personnes accompagnées, notamment dans l'établissement des règles de vie.

La perspective positive de résorption de bidonvilles entamée dans l'Hérault est dans la continuité du projet d'accompagnement social global porté par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale avec les associations La Cimade, AREA et 2 Choses Lune. L'absence du recours systématique à l'expulsion contribue ainsi à stabiliser les personnes et faciliter le travail social des associations.

2 L'ACTION D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL VERS L'INSERTION DE LA PLATEFORME HERAULTAISE

Le projet de Plateforme repose sur un accompagnement social global qui facilite l'insertion socio-professionnelle des personnes. L'objectif général est la sortie du bidonville pour entrer et se maintenir dans un logement. Chaque association intervient dans cette perspective sur la base de son projet associatif et avec sa conception du travail social.

- **Urgences sanitaires et hébergement : un système à bout de souffle**

L'accès aux dispositifs de santé est la première étape de l'insertion. En effet, il est vain d'accompagner vers l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité et/ou avec des problématiques liées à la santé non résolues qui constituent généralement le premier frein à l'insertion. C'est pourquoi AREA porte une médiation santé qui peut être sollicitée par les travailleurs sociaux quand la problématique de la personne relève d'une problématique de santé aigüe. Cette médiation santé est intégrée dans le dispositif national de médiation santé piloté par la FNASAT avec le soutien du Ministère de la santé et l'appui méthodologique de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé.

La médiation santé est une interface entre les personnes vivant en bidonvilles à Montpellier et les institutions, dont l'objectif poursuivi est une meilleure connaissance réciproque. Il s'agit d'accompagner les personnes vers le droit commun en permettant aux institutions d'avoir une interlocutrice ad hoc.

Néanmoins, lorsque la problématique de santé nécessite une mise à l'abri, la médiation santé est dépassée par la dotation insuffisante en moyen des relais institutionnels. **Au-delà de la médiation santé, ces urgences entravent le projet d'accompagnement social global tout entier. En effet, les travailleurs sociaux consacrent un temps conséquent à chercher des solutions de mise à l'abri pour des personnes particulièrement vulnérables**. Dans la majorité des situations il s'agit de personnes dont l'état de santé ne permet plus le maintien de vie dans le bidonville, voire où le milieu du bidonville impacte le pronostic vital de la personne.

Il s'agit alors de solliciter l'Etat et le Conseil Départemental, ces institutions s'étant accordées sur leurs compétences en matière d'hébergement. Le Conseil Départemental prend ainsi en charge les mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans, les services de l'Etat les autres situations via le 115. Au 115 est adossé d'autres dispositifs comme le SIAO Urgence ou le dispositif de veille hivernale. Deux paramètres sont importants : le Conseil Départemental ne prend pas en charge les pères, et du côté du 115 les mises à l'abri se font dans des hôtels inadaptés à la vie familiale, souvent dégradés et où les personnes ne peuvent pas cuisiner.

S'engage alors une longue argumentation pour que les institutions mettent à l'abri ces familles vulnérables. La majorité des situations se voient résolues mais après un temps considérable de mobilisation qui peut participer de l'accroissement des problématiques des personnes.

La Cimade a ainsi accompagné pendant plus de 6 mois une personne atteinte d'un cancer au cerveau avant qu'elle ne soit prise en charge dans le dispositif adapté. La période hivernale est

propice à la révélation de situations lourdes. Il a fallu près d'une semaine pour qu'une solution soit trouvée à la sortie d'hôpital d'un nourrisson de 2 mois dont le pronostic vital était engagé par un staphylocoque doré au poumon.

Parallèlement à la question de l'hébergement, se pose aussi la question de la nourriture. Les colis alimentaires des associations humanitaires sont calibrés pour des personnes qui peuvent cuisiner. Or, les hôtels conventionnés avec le 115 n'ont aucune solution pour cuisiner, au mieux un micro-onde est disponible. Seul le Secours Catholique propose un colis alimentaire « adapté » à ces conditions. Une mère de famille est sortie de l'hôpital en décembre dernier avec son nourrisson sans avoir les moyens d'acheter ni couches, ni lait maternisé (l'allaitement étant rendu impossible par l'hépatite B transmissible au nourrisson) ni nourriture pour ses enfants plus âgés. Madame était dans l'incapacité de mendier du fait de la césarienne récente, et tous les déplacements rendus compliqués. Devant l'incapacité des institutions à trouver une solution rapide, AREA et Médecins du Monde ont du palier à l'urgence et fournir couches, lait et un minimum de nourriture pendant les trois semaines nécessaires à la mise en place d'une aide financière « urgente » par le Conseil Départemental.

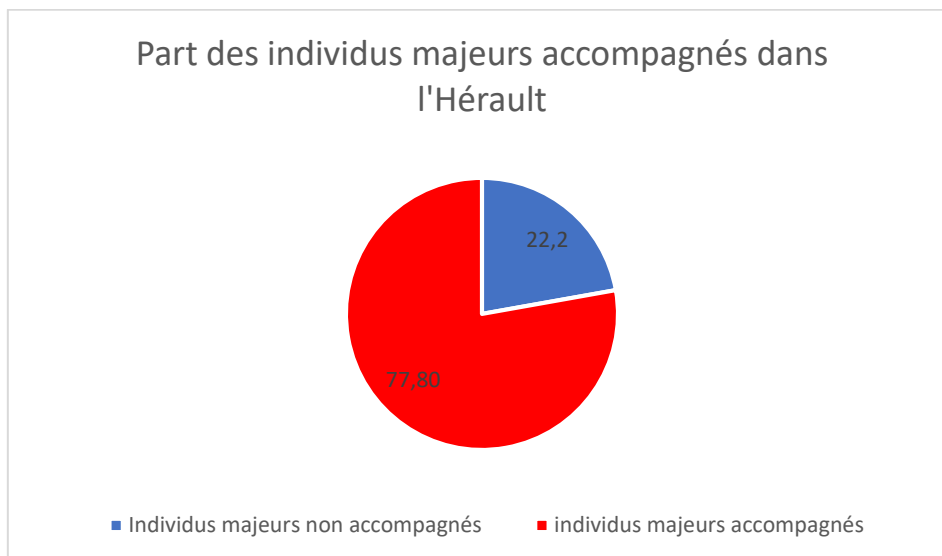
L'augmentation du nombre de personnes sans solution d'hébergement a embouteillé le système du 115 qui n'a pas suffisamment de places pour répondre à la demande. Parallèlement la réponse en nuitées hôtelières est inadaptée à des prises en charge longues. La difficile coordination de l'Etat avec le Conseil Départemental rend compliqué le travail sur les problématiques sociales.

En conséquence les personnes se retrouvent sans solutions et les associations suppléent - mal - aux carences du système.

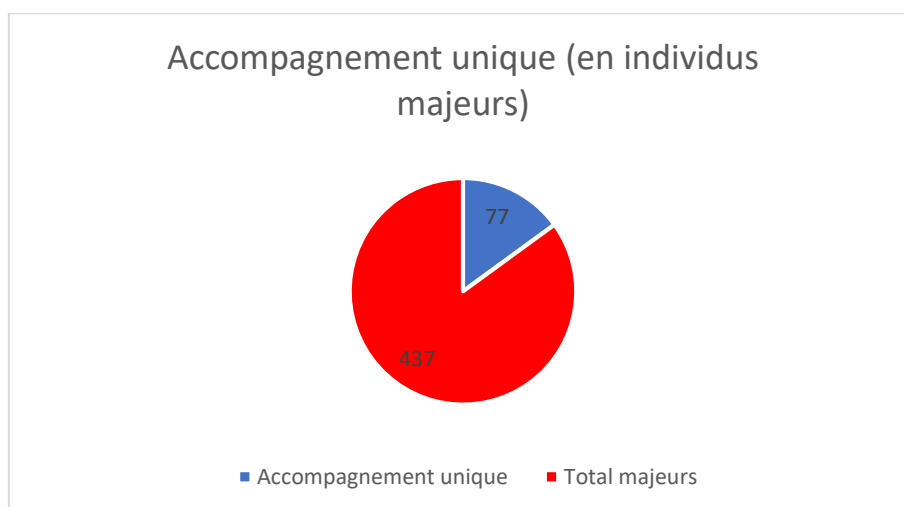
2.2 Premiers effets du travail social

Sauf précisions contraires, les pourcentages sont calculés sur l'ensemble des habitant·e·s concernés par l'habitat en bidonvilles (voir annexes)

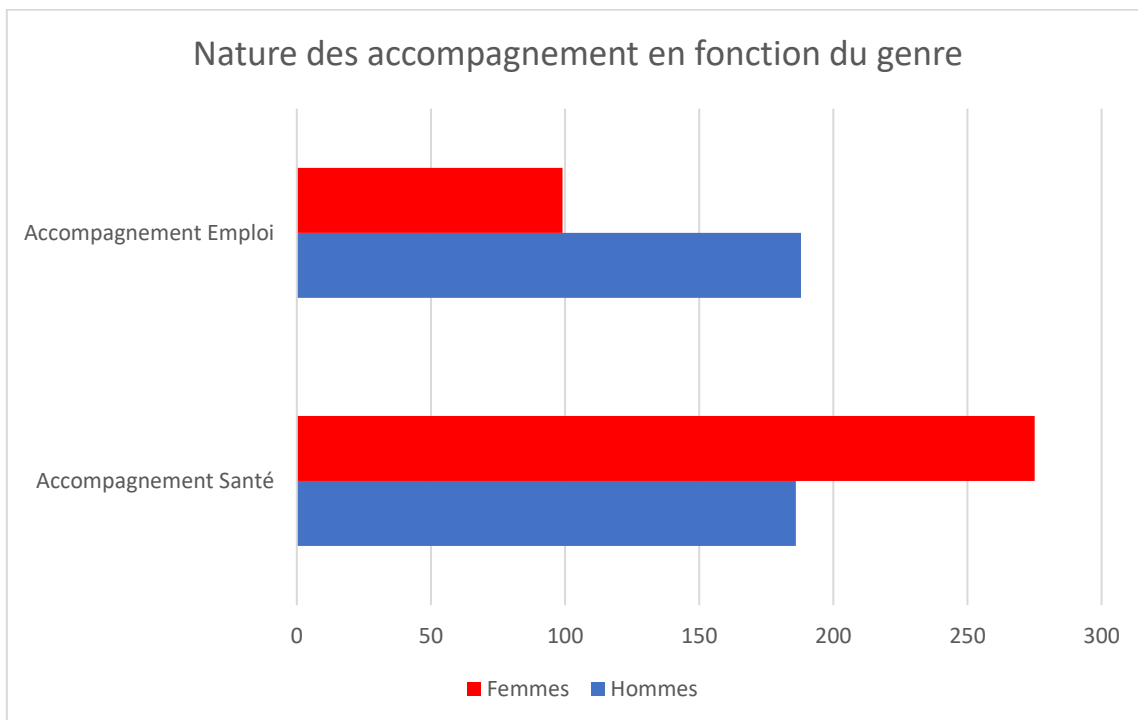
340 individus majeurs sont accompagnés sur un total de 437 majeurs. Le mode d'intervention fondé sur la libre adhésion et l'aller-vers permet donc d'une année sur l'autre de maintenir un taux important d'accompagnement. Le pourcentage de personnes accompagnées est le même qu'en 2016.



L'accompagnement est essentiellement global, c'est-à-dire qu'il ne concerne pas uniquement l'emploi, la santé ou une autre dimension particulière. Il vise à considérer le ménage comme un groupe unique composé d'individus dont les problématiques doivent être envisagées globalement. Les freins à l'emploi, au logement, à la santé ou encore à la scolarisation ne proviennent pas d'une cause initiale mais bien de l'interaction de causalités internes et/ou externes.



Ainsi, seuls 77 individus majeurs font l'objet d'un accompagnement unique, majoritairement l'emploi à Sète et Béziers. Il s'agit là d'une évolution de la nature du travail social entrepris puisque en 2016, 38% des individus de plus de seize ans étaient spécifiquement accompagnés vers l'emploi. Sans qu'aucune hypothèse spécifique ne puisse être réellement avancée, nous pouvons supposer que l'accompagnement des hommes en majorité vers l'emploi a permis peu à peu d'amener également les femmes vers les travailleuses sociales, avec des problématiques diverses.



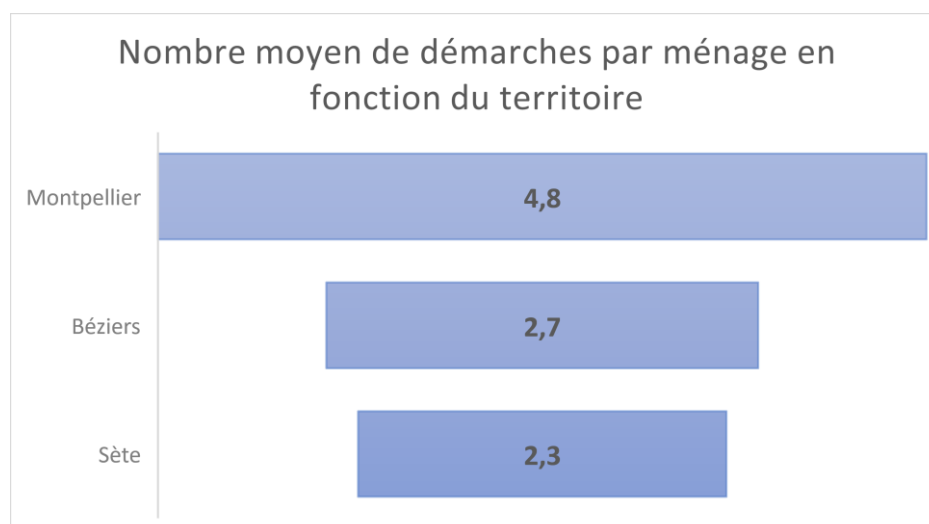
La répartition par genre des accompagnements est équivalente. En revanche, la nature de ces accompagnements est fort différente. Les hommes sont davantage que les femmes accompagnées vers l'emploi, tandis que les femmes sont sur-représentées dans les accompagnements liés à la santé.

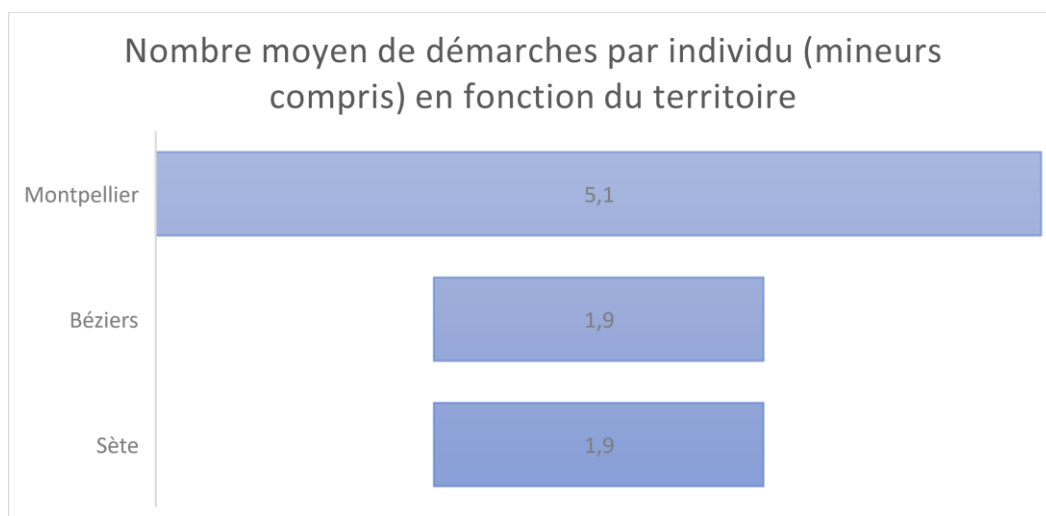
- **Indicateurs de processus**

Les travailleuses sociales ont répertorié les principales étapes au parcours d'insertion, et les ont classés par thématique :

Accès aux droits	Médiation santé	Accompagnement vers travailleurs sociaux institution
Domiciliation	Médecin référent mis en place	Mise en place référent CD
Aide Médicale d'État	Accompagnements médicaux	Mise en place référent Corus/Abes/SUS
Régime général assurance maladie		Mise en place référent MLI ou PJJ
Droit au séjour		
Droits CAF		
Accompagnement vers l'emploi	Mise à l'abri/Hébergement / Logement	
Pôle Emploi ou Mission Locale d'Insertion (Chercheur d'emploi actif)	Demande 115	
Entrée formation	Demande mise à l'abri CD	
Formation FLE hors dispositif	Demande SIAO	
Entrée emploi	DAHO / DALO	
	Demande Logement social	

L'ensemble des étapes / démarches recensés pour l'année 2017 s'élève à environ 4000 démarches pour l'Hérault. 3615 accompagnements pour Montpellier, et 288 pour Béziers et Sète.





Ces indicateurs permettent de visualiser le travail des équipes de terrain et la somme de travail nécessaire à chaque parcours d'insertion.

2.2.1. Médiation santé

Alertes sur le financement de la médiation santé

En 2016, la médiation santé a été financée à titre expérimental par la DDCS. Toutes les institutions sont aujourd'hui convaincues de l'importance de cet axe en ce qui concerne les bidonvilles, pour autant aucune ne participe à son financement. Ainsi, le Conseil Départemental, qui pourtant appelait de ses vœux le portage associatif de ce projet a considéré que son financement n'était pas de sa compétence, tandis que l'ARS a donné une fin de non-recevoir, alors même que sur le territoire national 13 postes de médiatrices santé auprès des habitant-e-s des bidonvilles sont financés par des ARS et que la médiation fait partie des priorités établies par le ministère de la santé.

En 2017, l'action a été financée grâce aux aides à l'emploi dégagées par les autres postes, ce qui ne sera plus possible en 2018. Les interrogations subsistent sur l'intégration des actions de médiation santé à destination des personnes vivant en bidonvilles dans les appels à projet 2018 qui devraient être publiés au printemps prochain par l'ARS Occitanie.

L'accès aux dispositifs de santé est la première étape de l'insertion. En effet, il est vain d'accompagner vers l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de grande vulnérabilité et/ou avec des problématiques de santé non résolues. **La médiation santé permet d'accompagner les personnes vers le droit commun en permettant aux institutions d'avoir un interlocuteur ad hoc.**

La mission spécifique de la médiation santé est de sensibiliser les acteurs de santé à la fois sur leurs propres préjugés et ce qu'ils induisent comme représentation :

- Déconstruire les préjugés et leurs conséquences sur l'acte de soin grâce au regard extérieur.
- Sensibiliser sur le contexte du soin.

La médiation santé portée par AREA est intégrée dans le dispositif national de médiation santé piloté par la FNASAT avec le soutien du Ministère de la santé et l'appui méthodologique de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé.

Trois objectifs globaux :

1. Accès aux droits sociaux relatifs à la santé et au droit commun (Il s'agit de favoriser l'accès autonome aux soins (ouverture et le renouvellement des droits) et l'intégration du parcours de soins de droit commun, notamment la médecine de ville.

2. Promotion de la santé sexuelle et reproductive (PSSR)

3. Favoriser l'accès la prévention.

Premiers effets :

- Résolution des problématiques de santé avant leur enkystement, en prévenir l'aggravation.
- Coordination des parcours de soins, éviter la sur-consultation et la sur-médication.
- Accès aux praticiens libéraux : désengorger les urgences, la PASS, favoriser la mixité sociale.
- Travail sur les éventuelles représentations négatives des publics auprès des professionnels du secteur social et médical.

Ce travail sur la santé repose sur un travail partenarial coordonné avec les structures du sanitaire et du social, qui ont aujourd'hui toutes identifié la médiation et ses outils : Médecins du Monde, La PASS, les différents services de l'hôpital (notamment maternité), la PMI et des associations spécialisées.

Des actions collectives permettent de s'appuyer sur le groupe pour aborder des problématiques plus globales, notamment en termes de prévention.

- **Organisation**

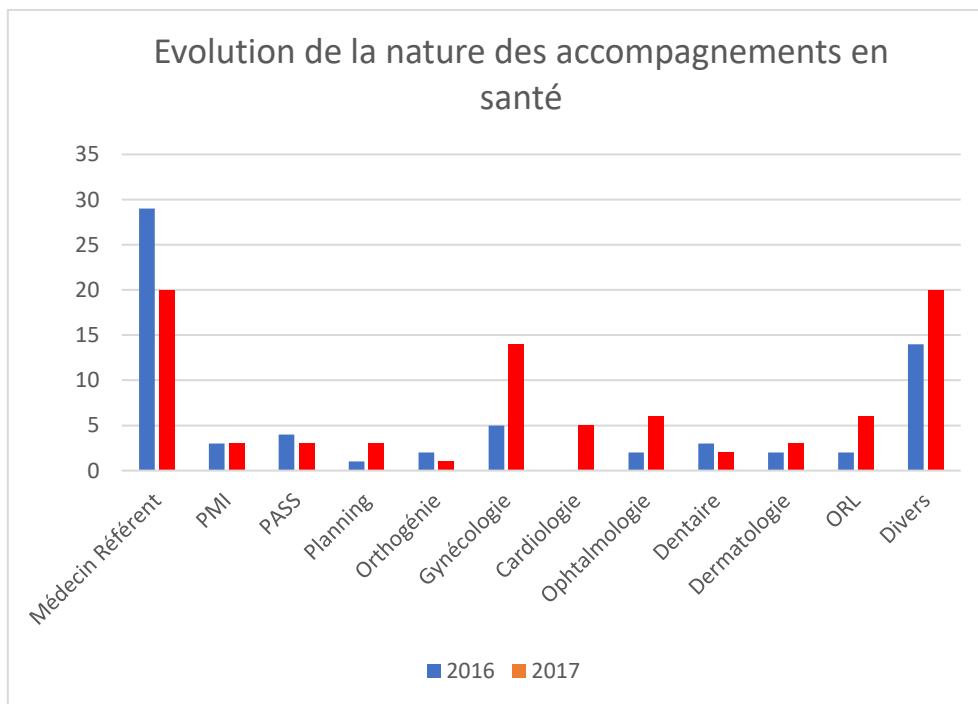
La médiatrice santé intervient à la demande des référents de terrains lorsque la problématique de la personne relève majoritairement de la santé, notamment sur des situations complexes (oncologie, grossesses précoces, pluri-pathologie...) Les travailleuses sociales de la Cimade restent les référentes sociales de la situation.

Par ailleurs, la médiatrice santé travaille en coordination avec l'équipe bidonville de Médecins du Monde.

La médiatrice santé coordonne le parcours de soin en lien avec le médecin référent, met en place un dossier médical (fourniture d'un classeur dédié), de manière à éviter une redondance de consultations et d'analyses. L'objectif est d'arriver à ce que la personne soit suffisamment autonome pour gérer seule son parcours de soin, le professionnel de santé pouvant faire appel si nécessaire à un service d'interprétariat par téléphone.

La médiatrice santé possède à la fois la connaissance des publics ciblés et celle du fonctionnement des institutions du domaine de la santé. Par son travail, elle crée une interface permettant une meilleure connaissance réciproque en encourageant et facilitant l'intervention d'acteurs de santé et d'animateurs de prévention pour mener des actions d'éducation à la santé auprès du public. Pour ce faire, il s'agit d'amener les structures déjà investies sur les thématiques de santé à intervenir auprès des personnes vivant en bidonvilles. Les premières actions collectives peuvent avoir lieu sur le lieu de vie des personnes, mais l'objectif est que les personnes se déplacent dans les structures.

La création de partenariats entre associations et associations-institutions, ainsi que l'organisation d'actions collectives fait partie intégrante de la mission de la médiatrice, et participent à la prévention sur un temps long. Ces partenariats facilitent la prise en compte des questions relatives à la santé des habitants des bidonvilles sur tous les sites de Montpellier.



On remarque une baisse du nombre d'accompagnements vers les médecins référents qui s'explique par la mise en place de ce référent et la compréhension de son fonctionnement. L'augmentation des accompagnements en rapport avec la gynécologie et des accompagnements divers s'expliquent par l'augmentation du nombre de femmes accompagnées tandis que les accompagnements divers concernent majoritairement les enfants pour qui les femmes sont généralement en charge de la santé.

Pathologies graves rencontrées :

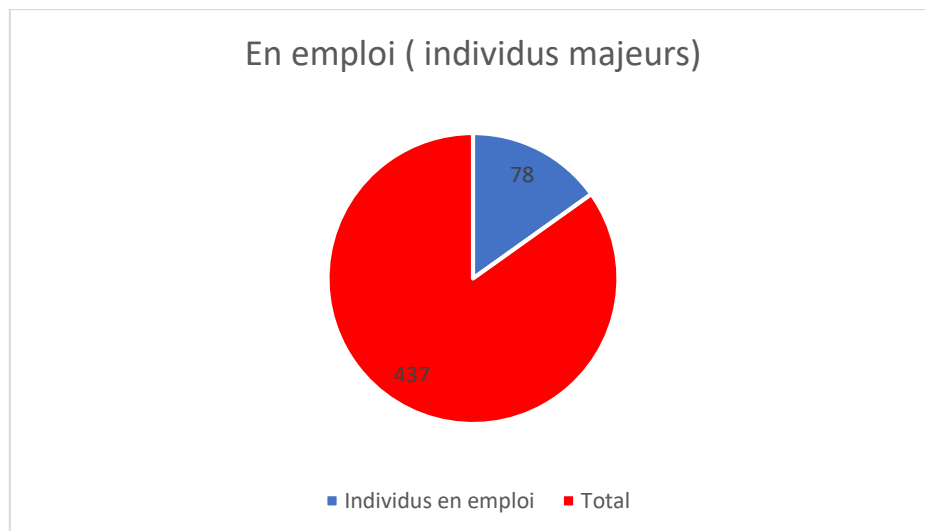
- Gynécologie
- Cardiologie et problèmes de tension
- Surpoids
- Problèmes dentaires
- Problèmes de dos
- Dépressions
- Hépatites
- Cancérologie

Pour les enfants

- Problèmes dentaires
- Troubles de la vision

2.2.2. Accompagnements vers l'emploi et entrées dans le logement

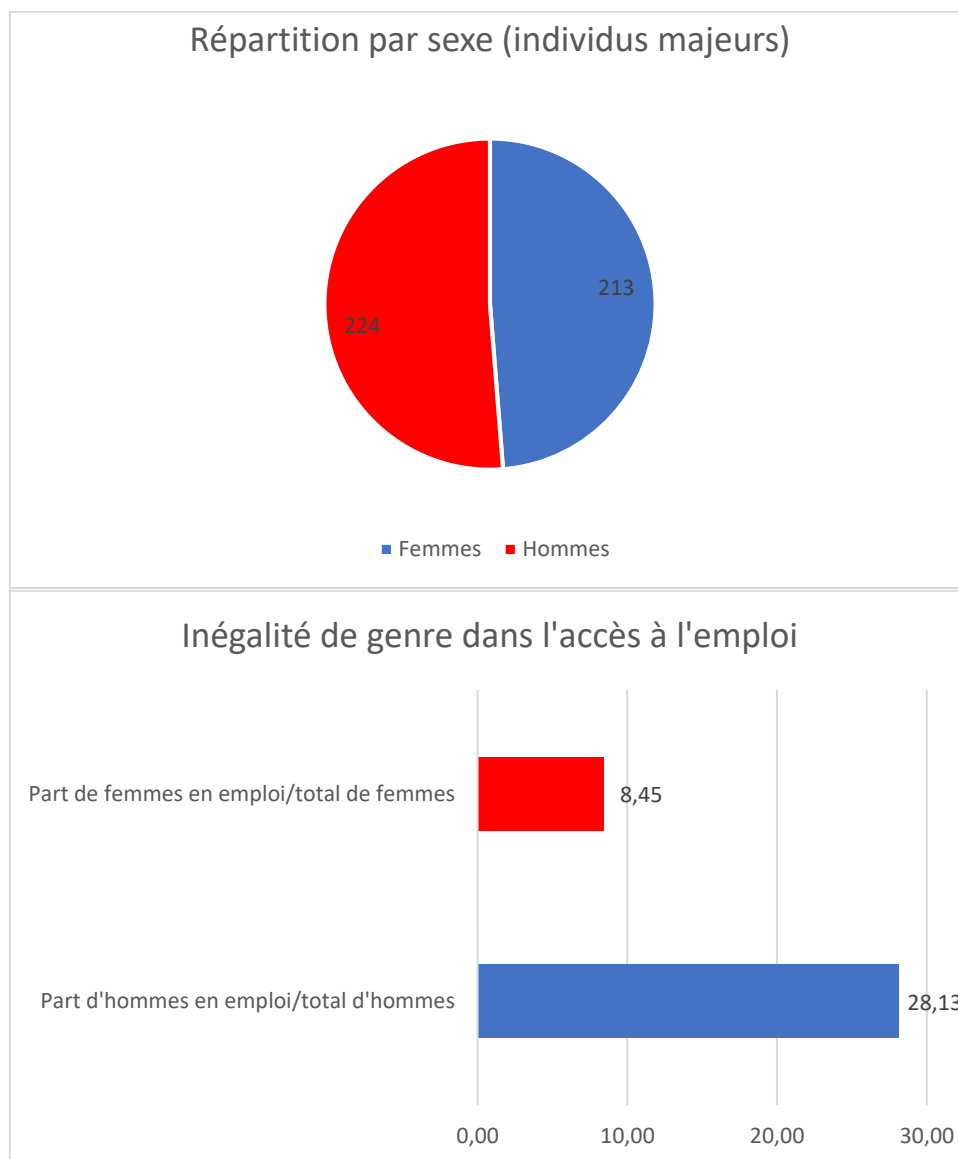
En 2017, 17,8% des individus majeurs concernés par la problématique étaient en situation d'emploi. Travail intérimaire, CDD, CDI et auto-entreprises constituent la majeure partie des sources d'emploi, l'IAE restant minoritaire. Le statut d'éco-recycleurs est plus qu'une source de revenus : il est un outil de réidentification et de re-légitimation des personnes, autant institutionnel que social. Cette dimension sera vue plus précisément dans le rapport d'activité de l'association AREA.



20,5% des individus majeurs accompagnés sont en emploi à Montpellier et 13,7% à Béziers et Sète.

Les inégalités de genre dans l'accès à l'emploi sont flagrantes puisque seulement 8,45% des femmes sont en emploi contre 28,13% des hommes, alors même que la population des

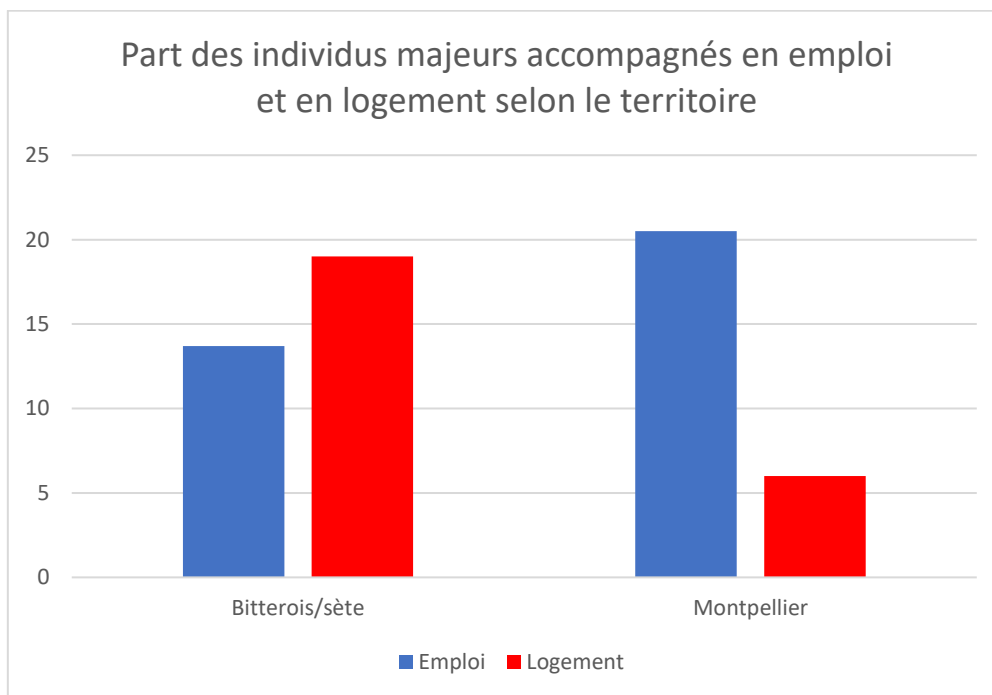
bidonvilles est pratiquement scindée en deux parties égales quant au genre. Cette inégalité contraste avec la répartition de l'activité en fonction du genre à Montpellier où 5 points d'écart séparent hommes et femmes. Ces inégalités de genre masquent une dimension singulière du travail des femmes. Les femmes qui se retrouvent seules avec enfant en âge d'être scolarisés – une fois entamé le parcours d'insertion socio-économique – trouvent rapidement un emploi. Ces emplois, faits de petits contrats renouvelés hebdomadairement, permettent aux personnes de se relégitimer et de développer une autonomisation qui leur permet par la suite de se montrer plus sélectives dans leurs choix. Une partie spécifique sur le travail des femmes sera développée dans le rapport d'AREA.



2.2.3. Accès au logement

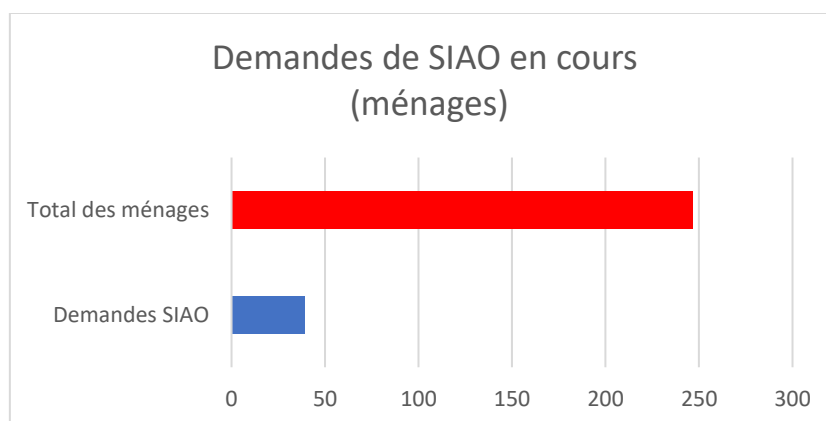
La quasi-totalité des personnes accompagnées vers le logement font une demande de logement via le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) soit vers des dispositifs qui prévoient un accompagnement social dans le logement.

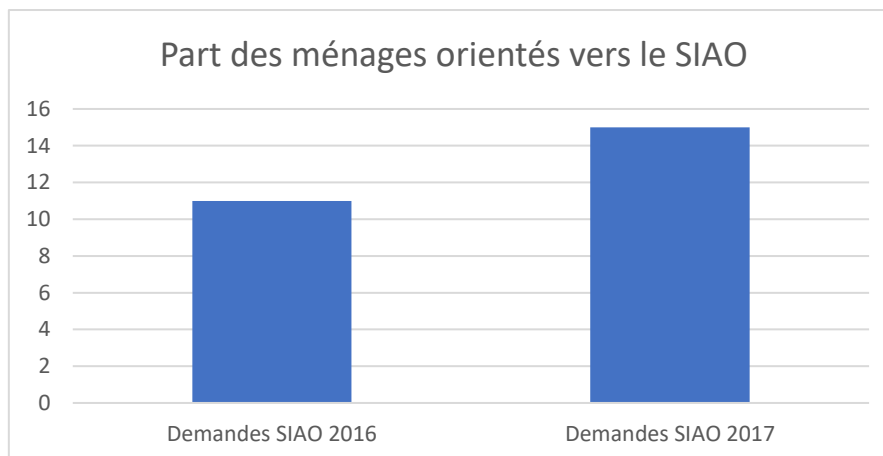
Ci-dessous les données concernant l'entrée dans le logement intègre à Béziers des familles déjà en appartement autonomes, y compris chez des « marchands de sommeil ».



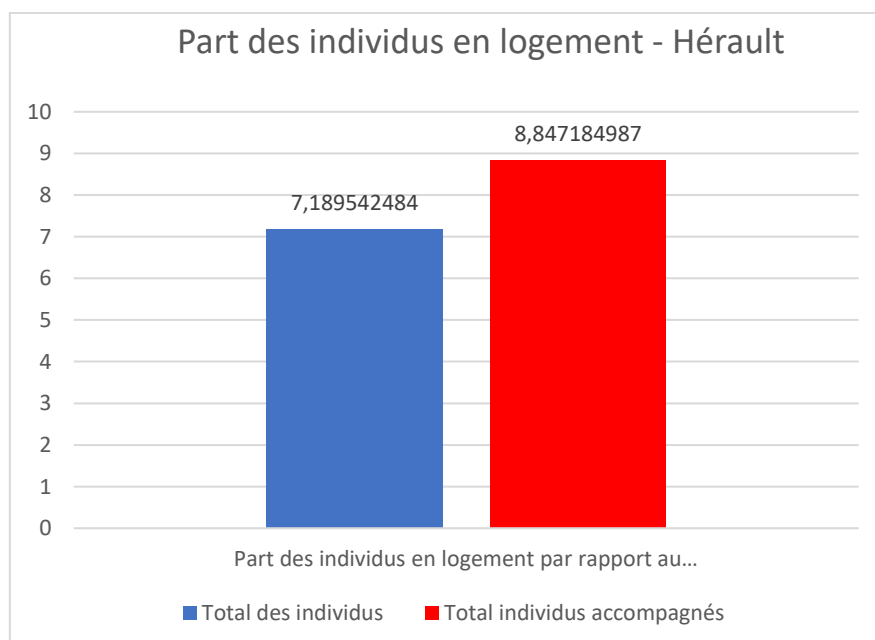
Sur un total des ménages concernés, 15.8 % ont fait une demande de SIAO. Les orientations SIAO représentaient en 2016, 11% des ménages.

Ce nombre restreint s'explique par l'intégration des critères institutionnels par les personnes : les ménages ne font une demande de logement que lorsqu'elles sont insérés professionnellement (soit 17.8 % des ménages dans l'Hérault)





En 2017 9 % des ménages accompagnés dans l'Hérault ont accédé à un logement, soit 53 personnes qui ont quitté le bidonville grâce à l'action de la plateforme.



Dans la plupart des situations, l'accompagnement social est alors poursuivi par des acteurs de droit commun afin d'assurer la stabilisation de la situation du ménage.

Ces données positives d'accès au logement dans l'Hérault s'expliquent par la présence d'un accompagnement global depuis maintenant trois ans. La colonne vertébrale de l'accompagnement global est l'insertion professionnelle.

3. FOCUS SUR L'EMPLOI

L'action héraultaise d'accompagnement global répond à la problématique du découpage du travail social.

En effet, les personnes en situation de précarité sont accompagnées par de nombreux acteurs (Pôle emploi ou MLI, prestataires de pôle emploi, travailleur·euse·s social·e·s du département, de l'hôpital, services de domiciliation...) qui communiquent peu. Cette multiplicité d'interlocuteur·trices rend plus difficile la compréhension du fonctionnement administratif pour les personnes accompagnées qui s'adressent à des professionnels dont le domaine d'action est limité. La relation de confiance est donc plus compliquée à établir.

Dans le Gard, Pôle Emploi a mis en place avec le Conseil Départemental un accompagnement global basé sur une coordination du/de la conseiller·e Pôle Emploi et du/de la travailleur·euse·social·e·. Malheureusement Pôle Emploi dans l'Hérault ne propose pas cet accompagnement. Pourtant, l'axe d'accompagnement vers l'emploi de personnes en situation de grande précarité est inopérant s'il ne s'accompagne pas d'un travail sur les autres problématiques rencontrées (éventuels problèmes de santé, questionnement autour des moyens de subsistance, problèmes familiaux, scolarité des enfants...) Le positionnement dans l'accompagnement vers l'emploi reste celui de tout travailleur·se social·e :

- prendre en compte le rythme de chaque personne,
- rassurer et veiller à ne pas être mettre en échec. La réelle spécificité des associations membres de la plateforme est celle d'un travail social hors les murs basé sur l'aller-vers.

3.1. La construction d'un parcours d'insertion

L'accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle est un parcours individuel co-construit avec les personnes. La majorité des habitant·e·s des bidonvilles éprouve de grandes difficultés à trouver un emploi de manière autonome. Les difficultés rencontrées ne sont cependant pas différentes d'autres personnes en situation de précarité :

- Incompréhension du fonctionnement administratif (complexifié encore par la dématérialisation des procédures)
- Difficulté de maîtrise de la langue française, parfois illettrisme ou analphabétisme.
- Difficulté de faire valoir des compétences (manque d'expérience ou de certifications)

Il est intéressant de noter qu'une minorité non négligeable de personnes étaient en emploi avant le début du projet. Cette mise en emploi se faisait par un rapport direct à l'employeur : soit grâce au réseau personnel de la personne, soit parce que l'employeur en manque de manœuvre peu qualifiée s'est rendu directement sur un bidonville pour proposer de l'emploi. Ces contacts directs ont dans certains cas favorisé l'exploitation des personnes (travail non déclaré notamment) et n'ont pas permis la compréhension des droits afférents au travail. Ainsi, très peu de personnes en emploi rencontrées sur les bidonvilles avaient ouvert des droit CAF et entamé de démarches liées au logement.

Une des caractéristiques du public vivant en bidonville est sa volonté de s'insérer professionnellement. En effet, la première demande sur un bidonville est toujours l'emploi. Il

s'agit ensuite de réussir à soutenir ce désir d'insertion sur la durée, notamment lorsque les prérequis en langue française nécessitent un investissement sur une formation.

➤ **Accompagner vers l'autonomie**

L'objectif de l'accompagnement est l'autonomie de la personne dans sa recherche d'emploi. Les travailleur·euse·s social·e·s s'effacent au fur et à mesure que la personne identifie les institutions ressources et s'approprie leur fonctionnement.

L'accompagnement est limité par la réalité d'un marché de l'emploi extrêmement tendu et la nécessité pour les personnes de trouver rapidement une solution à la précarité de leur situation. L'engagement dans une dynamique d'insertion socio-professionnelle est fortement dépendant de la possibilité pour la personne d'intégrer la réalité de la recherche d'emploi. En effet, l'accompagnement vers l'emploi suppose :

- **Un investissement à moyen ou long terme**

Le travail avec un·e travailleur·euse· social·e· est nécessairement chronophage et va prendre du temps sur les activités de subsistance qui permettent d'assurer le quotidien. Les personnes qui s'engagent dans un parcours d'insertion font le sacrifice de revenus. A cet égard, à Montpellier, la mise en place d'allocations de subsistance par le Conseil Départemental pour des personnes orientées par Pôle Emploi vers un dispositif de formation non rémunérée est une réelle avancée et a favorisé l'insertion professionnelle de manière non négligeable.

- **La nécessité d'intégrer une formation**

Une remise à niveau dans les savoirs de base est nécessaire pour la majorité des personnes. Ainsi, une formation en Français Langue Etrangère est généralement la première étape pour ceux qui ne maîtrisent pas le français, avant d'intégrer une formation sur les savoirs de base (Cap Compétences Clefs.) En effet, les formations « de base » sont néanmoins exigeantes sur le niveau de français.

Enfin, pour les personnes qui ont un certain niveau de français, des formations permettent d'acquérir des compétences techniques (Cap Métiers) voire des certifications professionnelles. L'intégration sur les formations se fait via une prescription pôle emploi, elles sont difficiles à obtenir du fait du niveau demandé et du peu de places disponibles. Si des formations en français langue étrangère existent dans des associations, il est généralement difficile d'y obtenir une place du fait du nombre de candidatures.

- **Réalité du marché du travail**

Presque tous les demandeurs d'emploi accompagnés ont intégré le peu d'opportunités offertes. La nécessité que l'engagement dans les démarches d'emploi trouve le plus rapidement possible un aboutissement ne permet pas un investissement sur des formations longues. La majorité des emplois visés sont donc peu qualifiés et rarement payés au-dessus

du SMIC (femmes de chambres, espaces verts, ménage, sécurité, restauration...) à l'exception de certains métiers du bâtiment.

Au-delà du fantasme de certains sur d'hypothétiques salaires français mirobolants, la difficulté du travail effectué en rapport avec des salaires au SMIC, voire avec une véritable exploitation, peut déstabiliser : « petits chefs » hargneux, exigences d'heures supplémentaires non payées, horaires difficilement compatibles avec une vie familiale normale... Il arrive que s'adapter à de telles conditions de travail semble plus difficile que de poursuivre les activités de subsistance dont les contraintes, bien réelles, sont connues et maîtrisées. C'est finalement l'accès aux droits sociaux et la perspective de sortir du bidonville par le logement qui permet de trouver la motivation de rester dans ces conditions difficiles. Cette première expérience peut permettre ensuite un accès à un autre emploi dans des meilleures conditions.

L'accompagnement des travailleur·euse·s social·e·s va permettre à chaque personne de prendre conscience de ses atouts et ses freins dans la recherche d'emploi. L'inscription sur des formations, le travail de re-légitimation et de confiance en soi va se faire au rythme de chacun.

A ce rythme individuel s'attachent un certain nombre d'étapes administratives, nécessaires à l'inscription sur un parcours de demandeur d'emploi. Ces étapes se veulent une réponse administrative à des problématiques intrinsèques à la précarité : difficultés à recevoir du courrier, à se faire soigner ou tout simplement trouver un emploi. Le parcours administratif est complexe et semble long pour des personnes qui voient dans l'emploi une possibilité d'améliorer leur situation rapidement.

➤ **Etapes administratives**

- **Obtention d'une domiciliation administrative**

Trois rendez-vous sont nécessaires auprès du CCAS de Montpellier pour obtenir une adresse (faire la demande, ramener le dossier complété, retirer la domiciliation), soit environ 2 semaines si tout se passe sans encombre.

- **Obtention d'une assurance maladie (AME, PUMA, droit commun)**

Retirer le dossier, le remplir et le déposer auprès de la CPAM (entre un et deux mois pour obtenir l'assurance maladie.)

- **Mise en place d'un suivi Pôle Emploi**

Une inscription par informatique après avoir créé une adresse courriel. Parfois convocation par SMS pour « certification d'identité ».

Puis rendez-vous à Pôle emploi pour valider l'inscription et commencer avec le conseiller le Projet personnel d'accompagnement vers l'emploi. Le délai varie d'1 à 4 semaines pour que l'inscription soit validée.

Actualisations mensuelles (via informatique) et rendez-vous réguliers.

- **Si moins de 26 ans, mise en place du suivi par la Mission Locale d'Insertion**
Une réunion collective, puis rendez-vous avec le conseiller pour commencer le suivi à Montpellier. A Sète et Béziers, prises de RDV par téléphone puis RDV directement avec le-a conseiller-ère en insertion professionnelle.

Chacune de ces étapes administratives peut devenir un véritable casse-tête pour les personnes accompagnées et les travailleur·euse·s social·e·s. De fait, les complexifications administratives comme des dispositifs saturés ou inadaptés sont autant de freins à l'insertion socio-professionnelle.

3.2. Un parcours vers l'emploi semé d'obstacles

3.2.1. La dématérialisation des procédures administratives

La dématérialisation des procédures complexifie l'accès aux services publics. Les problématiques sont particulièrement criantes pour Pôle emploi et la Caisse d'Allocation Familiales.

Tout d'abord, l'outil informatique est difficile à gérer pour des personnes qui maîtrisent souvent mal l'écrit et vont faire face à l'apprentissage supplémentaire de la gestion de l'outil informatique. Les personnes doivent pourtant se créer un compte courriel et aller le consulter régulièrement.

Se pose ensuite l'accès matériel à l'environnement informatique : personne ne dispose en squat ou bidonville d'un ordinateur connecté à internet. Les smartphones sont certes facilitateurs mais seule une minorité y a accès et bénéficie d'un abonnement 4G.

Cette disparition des guichets où les usagers pouvaient avoir un contact direct avec un agent pour faire avancer leur situation administrative a pour conséquence la nécessité de trouver une personne maîtrisant l'informatique. Dans le meilleur des cas, ce sera un·e professionnel·le, mais cela peut être aussi une personne cherchant à se faire rémunérer pour un service pour laquelle elle n'est pas nécessairement compétente.

A Pôle Emploi, les inscriptions et actualisations mensuelles sont uniquement possibles par informatique. Pour la CAF, il est certes possible de communiquer par courrier mais la multiplicité des demandes, généralement contradictoires, parfois absurdes, rend le délai de traitement des dossiers tout à fait déraisonnable. Les permanences d'accueil physiques de la CAF ont été supprimées. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous.

Le RSI et la CPAM sont elles aussi passées à l'informatisation mais ces institutions ont conservé un traitement des dossiers papiers et un accueil physique.

Cette complexification des procédures participe du non recours aux droits. De manière subséquente, cela ralentit le processus d'autonomisation des personnes et complexifie le rôle du travail social qui devient animateur informatique.

3.2.2. La « certification d'identité » à Pôle Emploi

Pôle Emploi a mis en place un échelon supplémentaire d'accès à ses services. En effet, les personnes qui ont un numéro de sécurité sociale correspondant à l'Aide Médicale d'Etat doivent voir leur identité « certifiée ». Concrètement, alors que la personne s'est inscrite sur le site internet de Pôle Emploi et qu'elle s'est vu proposer un rendez-vous avec son conseiller, elle peut recevoir plus tard un sms la convoquant le lendemain. Ce rendez-vous supplémentaire a uniquement pour objectif de vérifier la carte d'identité du demandeur d'emploi.

Envoyer un SMS à des personnes qui ne savent pas lire a pour conséquence de nombreux rendez-vous manqués. La convocation sans préalable rend quasi-impossible la présence d'un.e travailleur.se social.e. L'envoi en préalable de la pièce d'identité ou d'une copie lors du premier entretien éviterait un rendez-vous supplémentaire et de nombreuses annulations de rendez-vous et reports d'inscription.

Cette complexification s'inscrit dans un contexte général de durcissement de l'accès au service public de l'emploi. Des demandeur.euses d'emploi se sont ainsi vu.e-s refuser l'inscription pour non maîtrise du français. De plus, des personnes se voient radiées sans base légale, parce qu'elles n'ont pas répondu à une offre d'emploi ou pour défaut de d'actualisation mensuelle alors même que la personne a fait son actualisation avec son·sa travailleur·euse· social·e.

3.2.3. Les difficultés d'accès aux formations Pôle Emploi pour les personnes peu qualifiées et illettrées

Les orientations par Pôle Emploi sur des formations permettent aux personnes d'enclencher une réelle dynamique d'insertion. Elles voient les efforts fournis par l'investissement de l'accompagnement social déboucher sur une perspective. Les acquis de ces formations dépassent les compétences scolaires : la mixité sociale permet d'échanger avec d'autres personnes, de se lier d'amitié parfois et ainsi de dépasser l'horizon du bidonville. Un soulagement peut être éprouvé à se libérer du regard du groupe et de la famille et exister pour soi (et non plus en tant que « fils· fille de » par exemple.)

C'est souvent lors des premières formations et par l'insertion scolaire des enfants que les personnes réalisent l'anormalité de leurs conditions de vie.

La rémunération des formations permet aux personnes de s'y consacrer puisque la nécessité des revenus de l'activité de subsistance est moins forte. Ce soulagement est le même avec l'obtention d'aides financières auprès du Conseil Départemental. Il faut noter que lorsque ces formations conventionnées et rémunérées durent au moins trois mois, la possibilité de demander un récépissé de titre de séjour comme demandeur d'emploi actif conforte encore les personnes dans leur processus d'insertion.

Malheureusement le niveau requis pour l'accès aux formations exclut un grand nombre de personnes, que cela soit parce qu'elles n'ont pas le niveau requis en français ou parce qu'elles sont analphabètes.

En parallèle, les dispositifs d'apprentissage du français par des associations sont saturés.

L'exemple positif de Pierres Vives

Depuis 2016, un partenariat entre La Cimade et le CASNAV (Education nationale) a permis la mise en place dans les locaux de la médiathèque départementale Pierres-Vives un atelier socio- linguistique bi-hebdomadaire doublé d'ateliers de préscolarisation. Situé à 10 minutes des bidonvilles de Celleneuve et de Bonnier de la Mosson, ce projet permet à des personnes peu avancées dans leur parcours d'insertion de bénéficier de cours de français, tandis que leurs enfants sont sensibilisés au cadre qu'ils trouveront à l'école élémentaire.

Il faut noter l'importance des ateliers de pré - scolarisation dans ce projet. En effet, une tentative de dupliquer ce projet entre AREA et le CASNAV dans les locaux d'une école primaire à proximité du bidonville du Mas Rouge a échoué. Les raisons de cet échec sont à chercher dans l'absence de solutions de garde pour les jeunes mères qui faisaient partie des personnes ciblées mais aussi dans la contrainte du cadre de l'Education Nationale (horaires fixes).

3.2.4. Un accès à l'insertion par l'activité économique limité

AREA a rencontré au début de l'action le collectif IAE afin de présenter le projet et comprendre le fonctionnement des structures. Le collectif rassemble environ 25 associations intermédiaires sur le département soit la majorité des acteurs du secteurs. Néanmoins ce sont les contacts entre équipes, dans chaque association, qui permettent d'avancer sur des situations individuelles.

Les habitant·es des bidonvilles éprouvent toujours de grandes difficultés à intégrer les dispositifs IAE dont la majeure partie des emplois est réservée aux bénéficiaires du RSA. De plus, l'exigence de rentabilité de ces dispositifs a pour conséquence qu'ils ne s'adressent pas aux populations les plus fragiles.

La maîtrise de la langue est l'un des critères de sélection. Si ce critère permet de favoriser des personnes qui sont plus proches d'une dynamique d'emploi, éventuellement parce qu'elles ont déjà suivi des cours de langue, il prive des bénéficiaires de l'apprentissage du français en situation de travail. En effet, la mise en situation professionnelle est toujours motrice dans l'apprentissage de la langue du pays d'accueil.

D'autres limites des dispositifs spécifiques à l'insertion professionnelle des plus précaires sont à chercher dans les freins périphériques. Ainsi, à Montpellier, la mauvaise connaissance des droits des citoyens européens peut amener certains interlocuteurs à refuser l'accès en formation. A d'autres niveaux, les difficultés pour ouvrir un compte en banque peuvent mettre en échec toute une dynamique d'insertion : la MLI exige un compte bancaire pour verser la Garantie Jeune ou les micro-entrepreneurs dans l'exercice de leur activité.

Propositions :

- Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, faciliter des dispositifs d'apprentissage du français, situés à proximité des bidonvilles, et avec une solution de garde des enfants.

- Concevoir des formations Pôle Emploi destinées aux personnes maîtrisant peu le français et/ou analphabètes. S'appuyer sur les contenus pédagogiques des ateliers socio - linguistiques afin de faciliter l'apprentissage du français par la mise en situation professionnelle.
- Favoriser les formations rémunérées qui sont un facteur d'assiduité important.
- Dans tous les dispositifs, mettre en place un lien effectif entre les professionnels chargés de l'accompagnement social et ceux chargés de l'insertion sociale. Il peut s'agir de dispositifs comme ceux de l'accompagnement global proposé par PE dans le Gard ou dans le cadre de l'IAE d'un suivi social renforcé en interne.

3.3. Les activités d'éco-recyclage, un levier certain vers l'insertion

Le projet ayant pour objectif l'entrée sur du logement par l'insertion professionnelle, les travailleur·euse·s social·e·s ont été amenées à s'intéresser aux activités de subsistance des personnes vivant en bidonvilles. AREA s'est en particulier attachée au travail des biffins et des ferrailleurs, très représentés sur les premiers sites d'intervention (Mas Rouge et Pablo). De plus, la présence en 2016 dans l'association d'un stagiaire en sociologie de l'université Paul Valéry a permis la formalisation de ces analyses.

L'analyse a nourri une exposition réalisée en collaboration avec le Centre d'art la Fenêtre dont l'objectif est de déconstruire les préjugés. En partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, l'Université Paul Valéry, l'association des biffins de Montreuil AMELIOR et La Cimade, cette exposition a été présentée pendant deux mois et a permis de toucher 430 montpellierains. La participation d'habitant·es des bidonvilles, leur présence lors du vernissage et de la table ronde a contribué à donner à ce projet une réelle visibilité.

L'exposition « Du bidonville à la Ville – exister, circuler, travailler » sera à nouveau présentée du 19 mars au 14 avril 2018 à la médiathèque Pierres Vives dans le cadre de l'exposition du Musée de l'Homme « **Moi et les autres, des préjugés au racisme** ». Elle comprend des photos, vidéos, textes et data-vision et est disponible pour circuler en France³.

Le travail relatif aux bidonvilles et aux activités de subsistance rappelle que l'un des freins essentiels à l'insertion socio-économique provient d'un produit historique de mécanismes sociaux où se mêlent histoires personnelles et familiales, politiques institutionnelles et élaboration d'un discours excluant.

- **Qu'est-ce que l'éco-recyclage ?**

Faire les poubelles, chiffonnier, biffin, éco-recycleur... Une multiplicité de dénominations sont possibles pour une même activité : récupérer, trier, réparer et vendre au sein de différents systèmes économiques (marchés aux puces, entreprises de ferrailles, vente à l'international).

³ Pour plus d'informations, voir le rapport d'activité d'AREA 2017. Pour l'emprunt de l'exposition, contacter AREA.

Cette activité de subsistance prend ses origines dans une histoire déjà ancienne. Les déchets de la Cité permettent depuis des siècles aux désaffiliés, non seulement de manger mais également de tisser des liens sociaux et économiques avec le tissu urbain. Loin d'être des exclu-es, les biffin-nes, pour être désaffilié-es, n'en sont pas moins à l'intersection de différents systèmes économiques ou sociaux. Ils retirent de leur activité les moyens de subvenir à leurs besoins dans une acception large du terme : besoins vitaux, besoins sociaux, relations sociales, réseau de connaissances.

Cette désaffiliation qui les conduit à vivre de la chine, du recyclage ou du ferrailage maintient et renforce le lien entre le bidonville et la ville. Ce lien est complexe du fait des différentes postures de l'éco-recycleur dans l'espace urbain :

3.3.1 – le temps de la chine : la stigmatisation

Le temps de la recherche d'objets et de ferraille est celui de l'identification. Il s'agit de ces instants durant lesquels la majorité des citoyens les croisent dans l'espace urbain, que ce soit à pied ou en vélo. Identifiés comme « faisant les poubelles », ils et elles cristallisent lors de ces moments l'ensemble des stéréotypes rattachés aux déchets : sales, hors de la société, sans utilité. Identifiés par ce qu'ils récupèrent, ils sont construits et se construisent peu à peu sur l'image négative qui leur est renvoyé durant ces moments.

3.3.2 – le temps de la préparation : le savoir faire

Temps peu visible car ayant lieu à l'abri des regards sur le bidonville, la préparation à la vente représente alors la mobilisation des savoir-faire. Tri des métaux, stockage en vue de la revente ultérieure, valorisation des objets : étamage des instruments de cuisine, nettoyage et réparation des chaussures, montres, ordinateurs, jeux pour enfant... Lors de ces moments les couples travaillent ensemble et choisissent les objets revendus le dimanche.

3.3.3 – le temps de la vente : le savoir-être

La vente est un moment particulier du système d'éco-recyclage. Mal perçus et stigmatisés le temps de la chine ; invisibles le temps de la préparation, le temps de la vente est de toute évidence ce qu'Ervin Goffman défini comme un processus de socialisation et de subjectivation du fait de l'interaction vendeur-e/acheteur-se. C'est au cœur de cette interaction duale que se construit une part importante de la relation système/individu. Ces instants de vente sur les marchés aux puces formels ou les espaces de vente informels permettent aux habitants du bidonville de se positionner positivement dans l'espace urbain et la relation aux autres : la posture physique, les passants apostrophés, les négociations de prix, la valorisation d'objets recyclés sont autant de moments qui permettent à l'éco-recycleur d'être perçu et se percevoir comme acteur. Il décide des prix, refuse ou encourage la négociation et tisse des relations sociales.

3.3.4 – Le statut d'auto-entrepreneur-se, un outil de revalorisation

L'activité d'éco-recycleur-se concerne une majeure partie des personnes accompagnées par les associations présentes sur les bidonvilles, qu'il s'agisse de ferrailage ou de recyclage d'objets.

La façon dont ces personnes s'identifient en un premier temps est négative. En effet, à la question de l'activité de subsistance, les biffin-nes répondent « je fais les poubelles »,

intériorisant le stigmate et se positionnant négativement dans l'espace urbain et les relations sociales. L'accompagnement vers le statut d'auto-entrepreneur-se passe par un changement sémantique de l'activité, depuis « je fais les poubelles » vers « je suis éco-recycleur » ou « biffins ». L'utilisation du terme Biffins rattache cette activité de subsistance à l'histoire du pays depuis plusieurs siècles. En effet, le chiffonnier a accompagné la naissance de la pauvreté ouvrière et est aujourd'hui une image d'Épinal des rues du Paris populaire. L'éco-recycleur est quant à lui une des réponses apportées aux préoccupations environnementales, les ferrailleurs retraitant plus de deux tonnes de déchets par semaine sur le bidonville du Mas Rouge par exemple. La seconde vie donnée aux téléphones, ordinateurs, jeux pour enfants, chaussures, ustensiles de cuisine ou montres correspond à la lutte pour la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

L'auto-entreprise est la formalisation d'une activité source de revenus et de lien social. Elle permet une première ouverture de droits aux prestations sociales et familiales sous réserve du paiement des cotisations URSSAF. Ce retour « à la norme », au droit commun, a plusieurs effets :

1 – une exo-identification positive lors des temps de chine et les temps de préparation. Les contrôles policiers dont sont victimes les éco-recycleurs déclarés n'ont pas les mêmes conséquences que pour un biffin non déclaré. Les premiers ne sont pas accusés de vol contrairement aux seconds.

2 – une réidentification de soi positive : via l'ouverture de droits, le changement de regard portés par les institutions et la possibilité de se définir par un terme non stigmatisant, les éco-recycleurs peuvent se repositionner positivement dans l'espace public et la relation aux autres.

3 – un accès possible au logement : la reconnaissance d'un statut déclaré, identifiable et rassurant permet aux personnes d'accéder au logement, notamment via le SIAO. Néanmoins, il se pose alors la problématique de l'accès à un espace de travail. Cela explique en partie la présence régulière sur le bidonville de personnes qui n'y habitent plus.

La difficulté de l'auto-entreprise réside dans la gestion de ce statut, gestion rendue davantage complexe par la dématérialisation des procédures. La multiplicité des organismes intervenants rend nécessaire le suivi renforcé des auto-entrepreneurs. Ce statut est à envisager comme une première étape vers l'insertion socio-professionnelle qui favorise une réidentification positive. Pour une minorité pour qui l'insertion professionnelle n'est pas possible cette activité sera la seule activité professionnelle envisageable en France.

Un projet d'espace de co-working pour éco-recycleur-euses ainsi que des « carrés aux biffins-nes sur les principaux marchés de la ville, permettrait d'accompagner vers l'insertion socio-professionnelle les nombreux précaires et désaffiliés montpelliérains qui vivent de cette activité en la mettant véritablement en avant des pratiques de recyclage qui répondent aux problématiques écologiques actuelles.

PERSPECTIVES

L'année 2017 aura permis de donner une réelle visibilité à la problématique des bidonvilles dans le département de l'Hérault.

L'exposition « Du Bidonville à la Ville – exister, circuler, travailler » réalisée par AREA et le Centre d'Art La Fenêtre en partenariat avec La Fondation Abbé Pierre, La Cimade et l'Université Paul Valéry a permis de travailler à la déconstruction des préjugés sur les habitant-es des bidonvilles.

En parallèle, l'implication des services de l'Etat avec les communes de Montpellier et de Sète sur deux projets de résorption des bidonvilles de Celleneuve et de Sète dessine une évolution dans la réflexion sur le sujet. Néanmoins, ces projets ambitieux ne doivent pas se faire au détriment – notamment financier – du travail global mené par les associations de terrain.

L'efficacité de la plateforme départementale dans son rôle de résorption des bidonvilles a été démontrée. Sur des terrains majoritairement stables, le travail social des associations, basé sur le principe de la libre adhésion, a permis à de nombreux ménages de quitter le bidonville pour entrer et se maintenir sur un logement. L'accompagnement a aussi permis à de nombreux adultes d'accéder à leurs droits, d'être accompagnés dans des démarches de santé, de faire une formation professionnelle ou de trouver un emploi.

De nombreux freins institutionnels ralentissent les processus d'insertion des personnes. Ils trouvent majoritairement leur raison d'être dans la suspicion générale qui entourent les précaires ; A cela s'ajoute l'inertie de la politique d'hébergement d'urgence.

L'année 2018 sera porteuse de grand enjeux sur le territoire. Les plus importants sont les opérations de résorptions de bidonvilles menées sur Sète et Montpellier. S'il reste des points de vigilance dans leur réalisation, ces projets sont dans la continuité du travail social mené par les associations depuis trois ans : accès au logement pour les ménages solvables, continuité de l'accompagnement social vers l'insertion dans un lieu salubre. L'engagement de tous les acteurs du secteur autour de cette dynamique positive est d'ores et déjà à relever.

Un second enjeu en 2018 sera la pérennisation du poste de médiateur scolaire de l'Education Nationale actuellement financé sur le Fond Social Européen. La plus-value de cet acteur est indéniable. Non seulement sur la scolarisation des enfants, mais aussi plus largement sur les dynamiques d'insertions grâce au travail partenarial mis en place avec les associations.

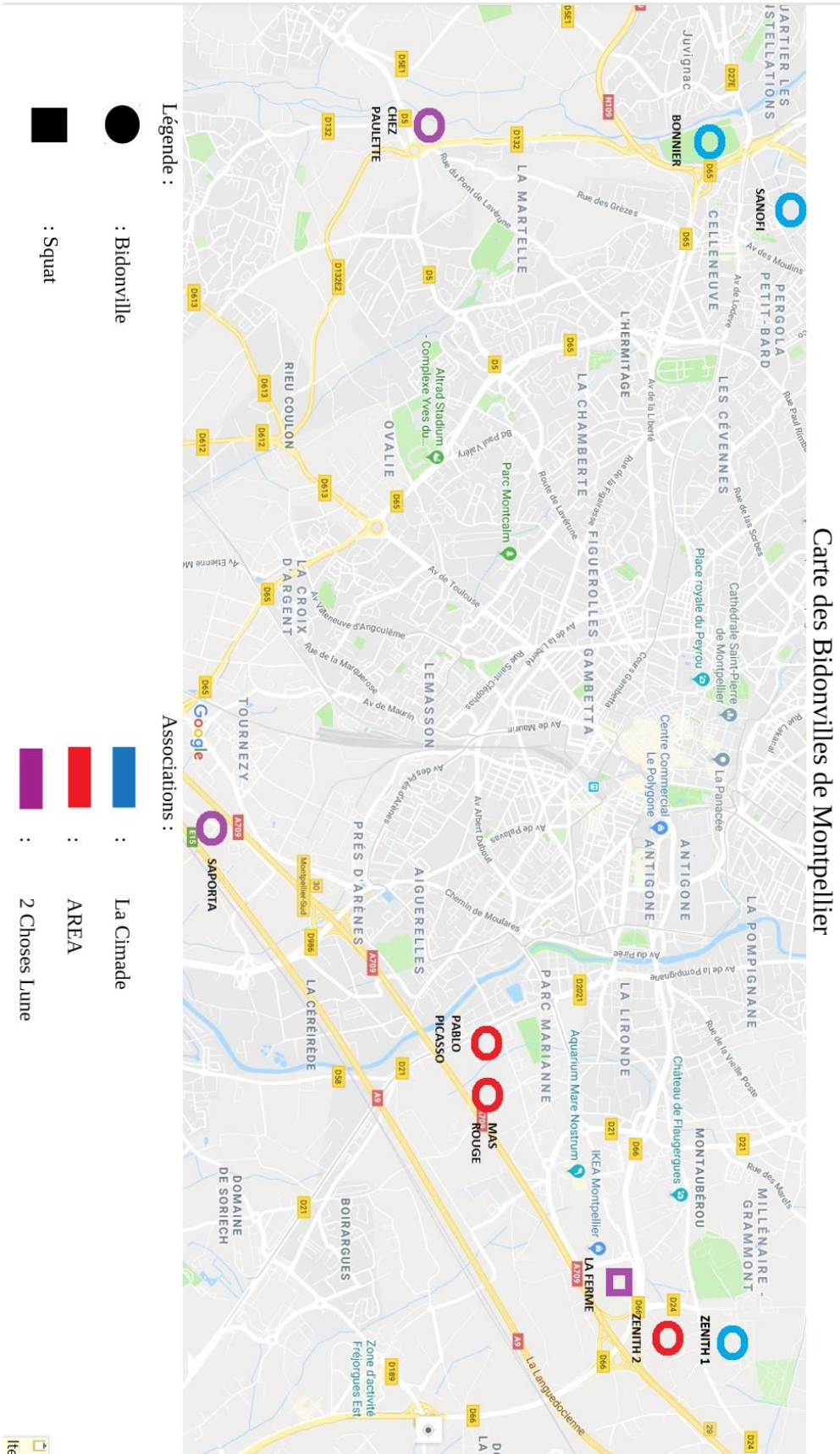
ANNEXES

- Carte des bidonvilles à Montpellier
- Carte des bidonvilles dans le Biterrois

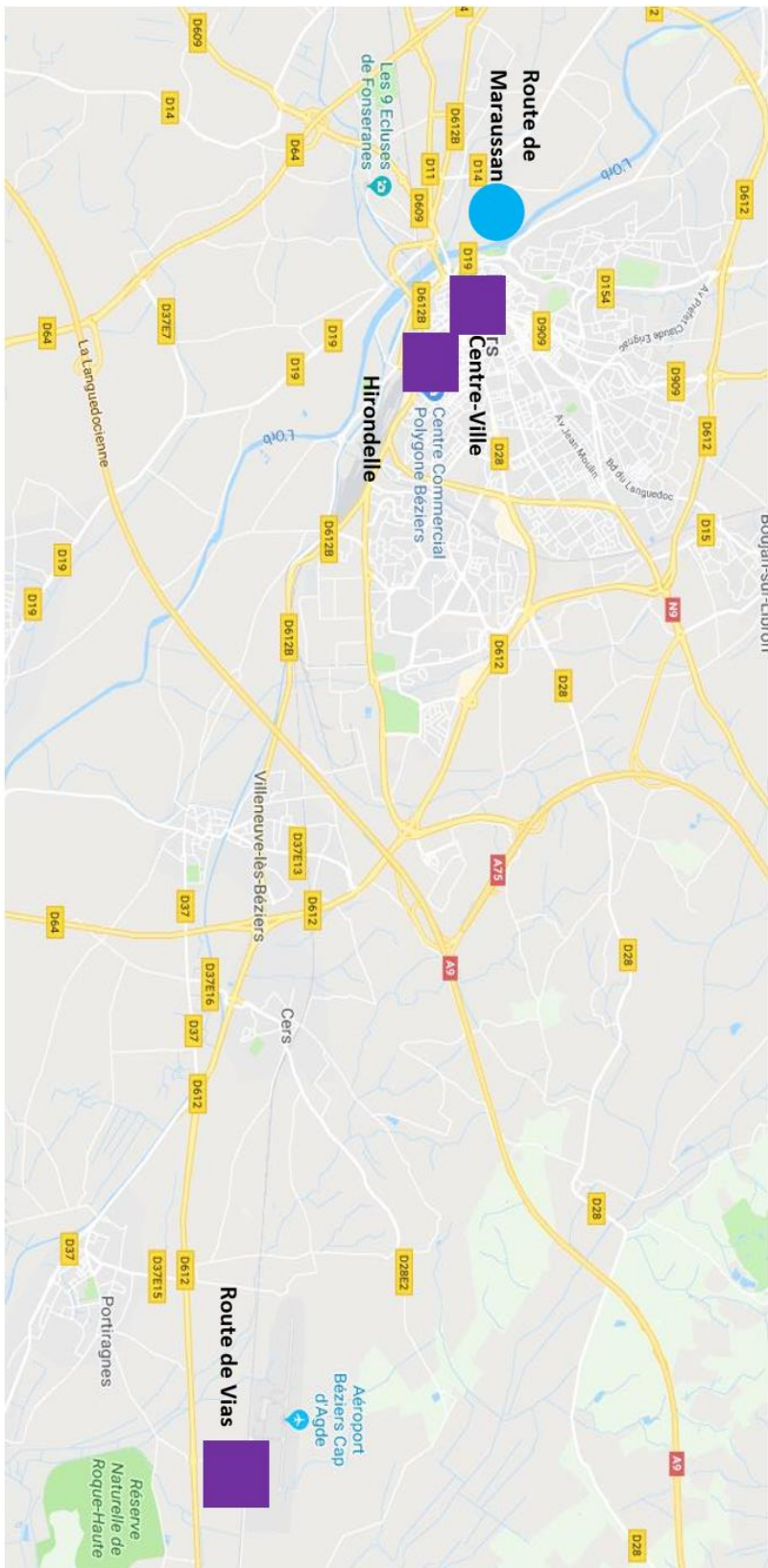
- Fiches par sites :
 - Celleneuve-Sanofi, Montpellier
 - Zénith 2, Montpellier
 - Mas Rouge, Montpellier
 - Pablo, Montpellier
 - Bonnier, Montpellier
 - Zénith 1, Montpellier
 - Squat centre ville Béziers
 - Squat « Les Hirondelles », Béziers
 - Squat Route de Vias, Béziers
 - Chez Paulette, Montpellier
 - La Ferme, Montpellier
 - Saporta, Lattes
 - Rue de Martelli, Sète
 - Rebaut le bas, Route de Maraussan, Béziers

- Tableau récapitulatif du nombre de personnes concernées par la problématique

CARTE DES BIDONVILLES A MONTPELLIER



CARTE DES SQUATS ET BIDONVILLES DU BITTEROIS



LEGENDE :

1. Type d'habitat :



Bidonville



Squat

2. Association intervenant :



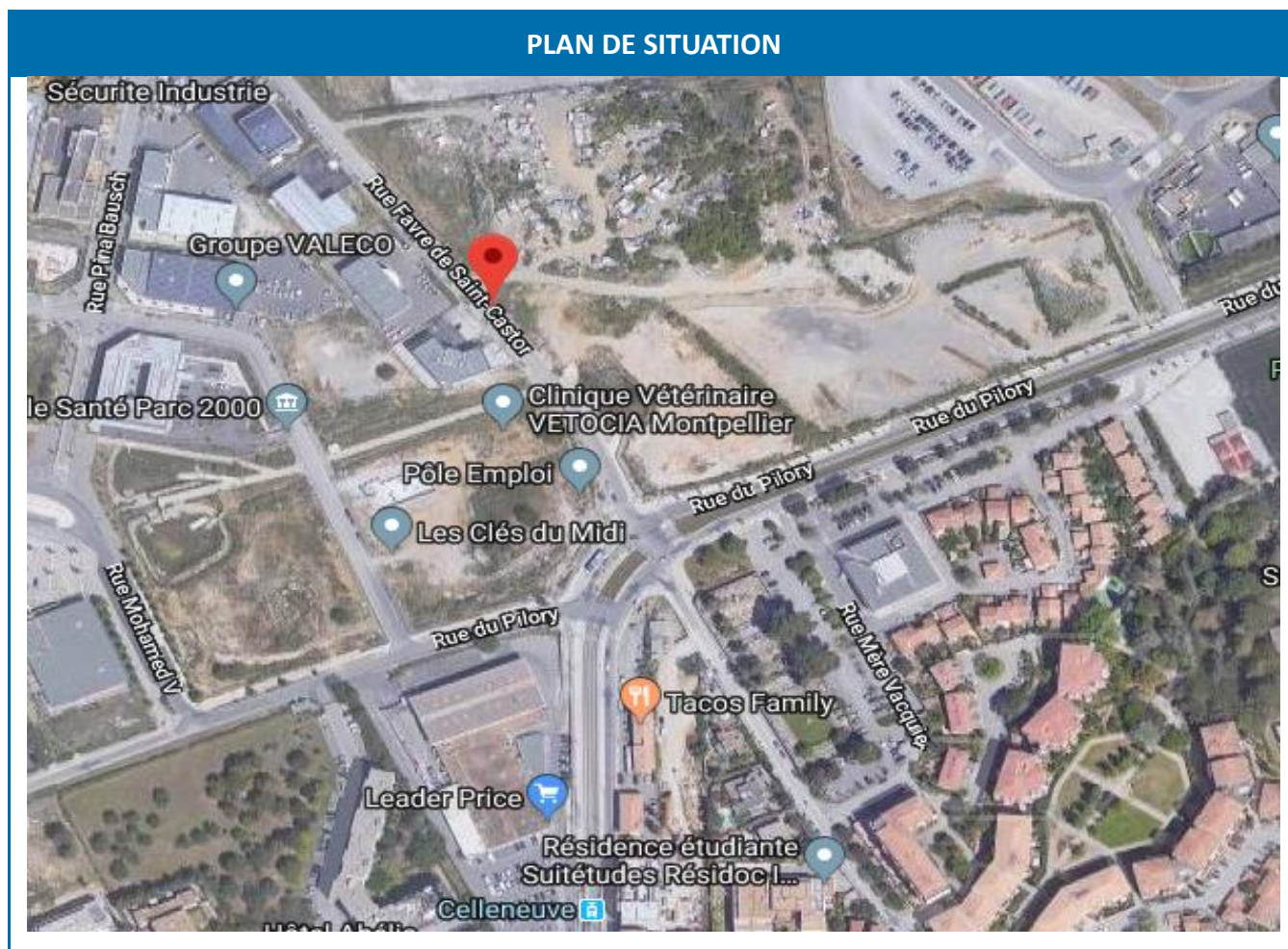
2 ChosesLune



La Cimade

« Celleneuve - Sanofi »

Situé entre la rue Favre de Saint Castor et la rue du Pilory – MONTPELLIER



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association La Cimade**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Christophe Perrin (DNR) 06 85 48 84 99
Date de recueil des données : Janvier 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Bidonville : 2 parcelles accolées l'une à l'autre. Cabanes et caravanes hors d'usage.
Date d'installation	2015
Accès	Par la rue Favre de Saint Castor et la rue du Pilory

Accessibilité du site	2 entrées voiture (1 parcelle haute, 1 parcelle basse), Tramway ligne 3 station Celleneuve
Propriétaire du terrain	SA3M (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole)
Situation juridique	En procédure d'évacuation et de relogement par l'Etat et la Métropole

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Borne incendie sur la parcelle basse et tuyaux reliés à la borne pour partie haute
Accès électricité	Pas d'accès à l'électricité. Pas de branchements illicites.
Sanitaires	Pas de sanitaires
Ordures ménagères	Ramassage ordures ménagères (2 conteneurs mis à disposition) Autres ordures brûlées
Point d'eau (distance)	Borne à incendie
Transports en commun (distance)	Tramway à 500 mètres du bidonville

SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumaine
Région(s) d'origine , village éventuellement	Deva, Sibiu, Lugoj
Personnes	155 personnes (dont 65 mineurs) soit 48 ménages.
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Principalement biffins et ferrailage / Mendicité : personnes malades, vulnérables
Scolarisation	% scolarisés en âge d'obligation scolaire

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>Plusieurs groupes familiaux ou personnes avec lien de parenté et habitant en grande majorité la ville de Deva. Une partie des foyers est entrée en France pour la première fois en 2007 et a connu au total 8 procédures d'expulsion sur Montpellier et son agglomération.</p> <p>Les personnes vivant sur ce site sont particulièrement précaires. De nombreuses personnes souffrent de problématiques de santé lourdes.</p>

« Zénith 2 »

3024 Avenue Albert Einstein – MONTPELLIER

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association : AREA**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Catherine Vassaux, Directrice, 06 65 77 03 58

Date de recueil des données : décembre 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Bidonville : baraques et caravanes
Date d'installation	2006
Accès	Bus n° 9 à Place de France
Accessibilité du site	Complicé en bus (peu de bus, les chauffeurs refusent souvent de s'arrêter) En voiture suivre Zénith

Propriétaire du terrain	Mairie ou Agglomération
Situation juridique	La mairie a installé les familles sur le terrain après viabilisation à la demande de l'ancien collectif Roms.

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Un robinet
Accès électricité	Panneau électrique installé par la municipalité
Sanitaires	Pas de sanitaires
Ordures ménagères	Ramassage ordures ménagères épisodique.
Transports en commun (distance)	Arrêt de bus Zénith à 2 minutes. Régulièrement les chauffeurs refusent de s'arrêter.

SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine , village éventuellement	Deva et Barbulesti majoritairement
Habitants	196 personnes (dont 98 mineurs) soit 56 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Mendicité essentiellement

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>L'intervention sociale est compliquée sur ce site.</p> <p>Il est d'ailleurs particulièrement négativement connu que cela soit par les institutions ou même la presse.</p> <p>Les habitants de Zénith 2 sont issus de milieu rural en Roumanie et sont depuis de longues années en France (7 à 10 ans). La vie dans des conditions extrêmement précaires a conduit au développement des comportements anormaux, aux conflits entre familles, au développement des emprises. A titre d'exemple, les rapports d'usure (Camata, en roumain) sont particulièrement violents et donnent lieu à des atteintes physiques.</p> <p>Les ressources principales des ménages sont issues de la mendicité, notamment du fait que le site est trop éloigné pour que les personnes puissent vivre de la chine.</p> <p>Si ces phénomènes sont présents sur tous les sites, leur importance à Zénith 2, ainsi qu'une certaine uniformisation des pratiques dans des groupes familiaux qui ne se fréquentaient pas avant la migration laissent penser que la durée de vie sur ce lieu de vie hors norme qu'est le bidonville participe à la déstructuration sociale des personnes.</p>

« Mas Rouge »

Rue du Mas Rouge – MONTPELLIER

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association : AREA**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Catherine Vassaux, Directrice, 06 65 77 03 58

Date de recueil des données : décembre 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Bidonville : baraques et caravanes
Date d'installation	2010
Accès	Tram 3 Pablo Picasso
Accessibilité du site	Transports en commun, arrêt à 10 minutes à pied
Propriétaire du terrain	Privé

Situation juridique	Les ménages ont perdu en Cour d'Appel et se pourvoient en Cour de Cassation
----------------------------	---

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Borne à incendie à l'entrée
Accès électricité	Branchement électriques
Sanitaires	Pas de sanitaires
Ordures ménagères	Ramassage ordures ménagères Le site est particulièrement propre et balayé.

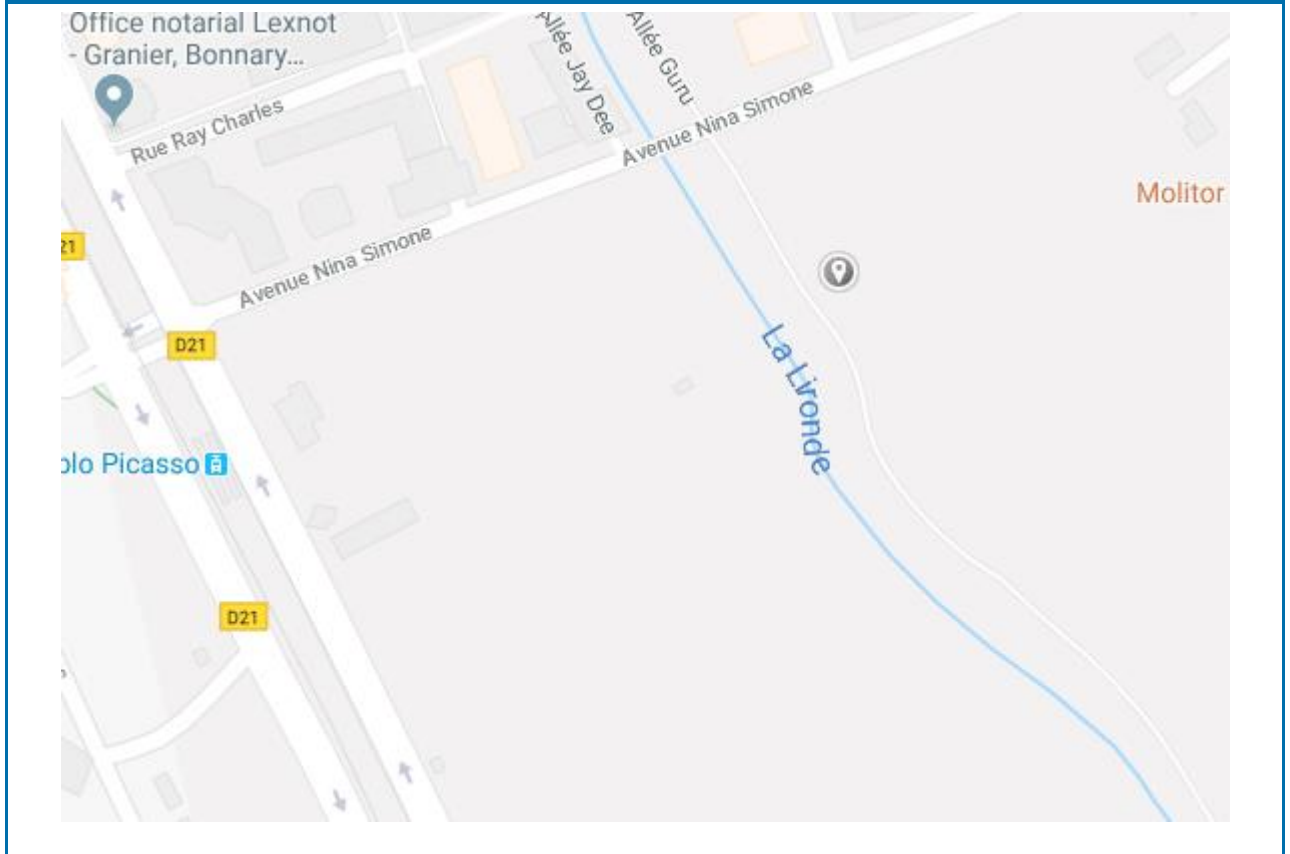
SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine, village éventuellement	Urziceni, « banlieue » de Bucarest. Ex-Yougoslavie (3 ménages relevant de l'apatridie)
Personnes	136 personnes (dont 70 mineurs) soit 53 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Biffins et ferrailleurs majoritairement.

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>Le travail social a commencé depuis janvier 2016, l'équipe d'AREA est aujourd'hui reconnue par les habitant·e·s et le lien de confiance est établi. La dynamique d'insertion est bien enclenchée, de nombreux ménages ont quitté le site en 2017 pour du logement grâce à l'emploi.</p> <p>Le groupe est constitué d'une grande famille élargie dont les liens familiaux s'étendent jusqu'au bidonville de Pablo. Il y a trois grands groupes familiaux sur le site, hiérarchisés socialement selon leur activité économique. Si des conflits existent entre les différents groupes, la dynamique collective est suffisamment importante pour garantir une organisation, comme par exemple celle du ménage hebdomadairement.</p>

« Pablo – Lironde »

Avenue Raymond Durand – MONTPELLIER

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association : AREA**
Référente hiérarchique + coordonnées : Catherine Vassaux, Directrice, 06 65 77 03 58

Date de recueil des données : décembre 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Bidonville : baraques et caravanes sur une dalle en béton. Le site est cerné d'un grillage.
Date d'installation	Inconnue
Accès	Tram 3 Pablo Picasso. Un chemin de terre part de l'avenue Nina Simone
Accessibilité du site	Transports en commun, arrêt à 10 minutes

Propriétaire du terrain	Privé
Situation juridique	Les ménages ont un accord avec le propriétaire du terrain

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Un point d'eau
Accès électricité	Branchement électriques avec abonnement
Sanitaires	WC et douche
Ordures ménagères	Ramassage ordures ménagères Le site est particulièrement propre et balayé.

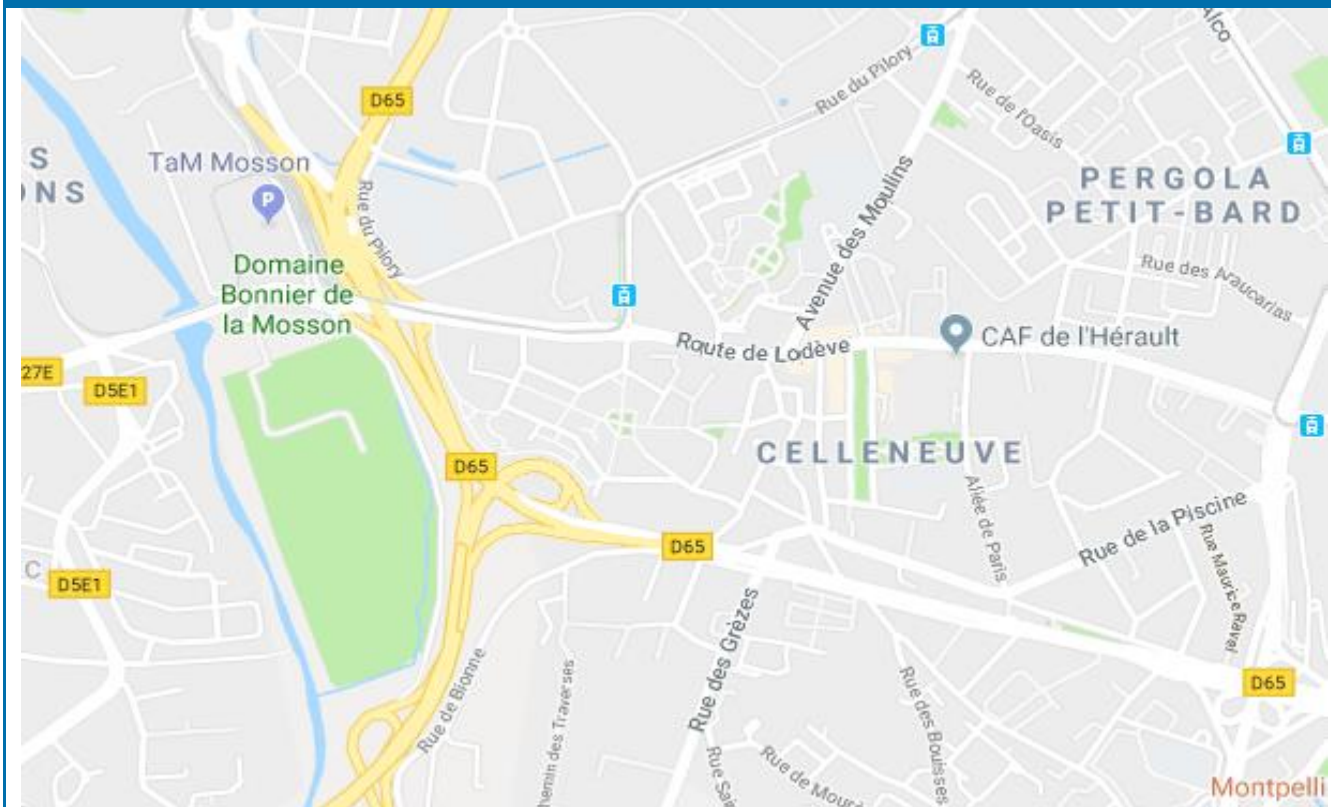
SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine, village éventuellement	Urziceni, « banlieue » de Bucarest.
Personnes	37 personnes (dont 14 mineurs) soit 15 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailleur, mendicité...)	Biffins et ferrailleurs majoritairement.

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>Le travail social a commencé depuis janvier 2016. En 2017, le site a connu de nombreux mouvements, notamment entre bidonvilles Montpellierain suite à des conflits.</p> <p>Le site de Pablo est un terrain privé dont les occupants ont un accord tacite avec le propriétaire. Le terrain, situé sur le site d'un ancien garage, est partiellement viabilisé : le sol est une dalle de béton, le contrat électrique est adapté et les branchements sont relativement sécurisés. Des conditions sanitaires minimales sont assurées puisqu'il y a une douche et un WC. D'autre part, une grande benne permet aux biffins et ferrailleurs de jeter les déchets liés à leur activité. En effet, le groupe vit exclusivement du travail de biffin ou du ferrailleur et certaines personnes ont le statut d'auto-entrepreneurs.</p> <p>La vie sur le site est plutôt paisible : les personnes ont toutes un lien de parenté entre elles et des règles de vie ont été établies.</p>

« Bonnier de la Mosson »

Domaine Bonnier de la Mosson – MONTPELLIER

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : La Cimade, Christophe Perrin (DNR)

Date de recueil des données : Janvier 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Terrain vague aménagé par caravanes et baraquements
Date d'installation	Août 2012 suite à expulsion du terrain avec villa Euromédecine
Accès	Par chemin de terre
Accessibilité du site	Station de tramway lignes 1 et 3 à 500 mètres

Propriétaire du terrain	Agglomération de Montpellier Méditerranée Métropole
Situation juridique	Pas d'avis d'expulsion

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	1 accès juste avant l'entrée sur le terrain
Accès électricité	Pas d'accès à l'électricité. Pas de branchements illicites.
Sanitaires	Pas de sanitaires
Ordures ménagères	Ramassage ordures ménagères irrégulier
Point d'eau (distance)	Borne à incendie

SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumaine
Région(s) d'origine , village éventuellement	Barbulesti, Roumaine
Personnes	93 personnes (dont 46 mineurs) soit 29 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Mendicité (personnes malades et vulnérables), biffins et ferrailage

OBSERVATIONS DIVERSES
Majorité des personnes ont des liens familiaux (familles élargies). Tous les habitants sont originaires de Barbulesti.

« Zénith 1 »

Proche avenue Albert Einstein et funérarium de Grammont – MONTPELLIER

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : La Cimade, Christophe Perrin (DNR)

Date de recueil des données : Janvier 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Terrain vague aménagé par caravanes et baraquements
Date d'installation	2009
Accès	Par chemin de terre avant parking du funérarium
Propriétaire du terrain	Agglomération de Montpellier Méditerranée Métropole
Situation juridique	Terrain mis à disposition par la municipalité

SITUATION GÉNÉRALE

Accès eau	1 robinet à l'entrée sur le terrain
Accès électricité	Accès à l'électricité par un compteur électrique installé (comme l'accès à l'eau) par la mairie. Problème régulier de tableau électrique qui disjoncte.
Sanitaires	Pas de sanitaires
Ordures ménagères	Benne pour les encombrants mais pas de ramassage des ordures ménagères
Point d'eau (distance)	Robinet
Transports en commun (distance)	Bus et tramway à 3,1 km

SITUATION DES PERSONNES

Nationalité	Roumains et monténégrins
Région(s) d'origine , village éventuellement	Deva, Roumanie / Nikšić, Monténégro
Personnes	82 personnes (dont 28 mineurs) soit 28 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Biffins, ferrailage et mécanique

OBSERVATIONS DIVERSES

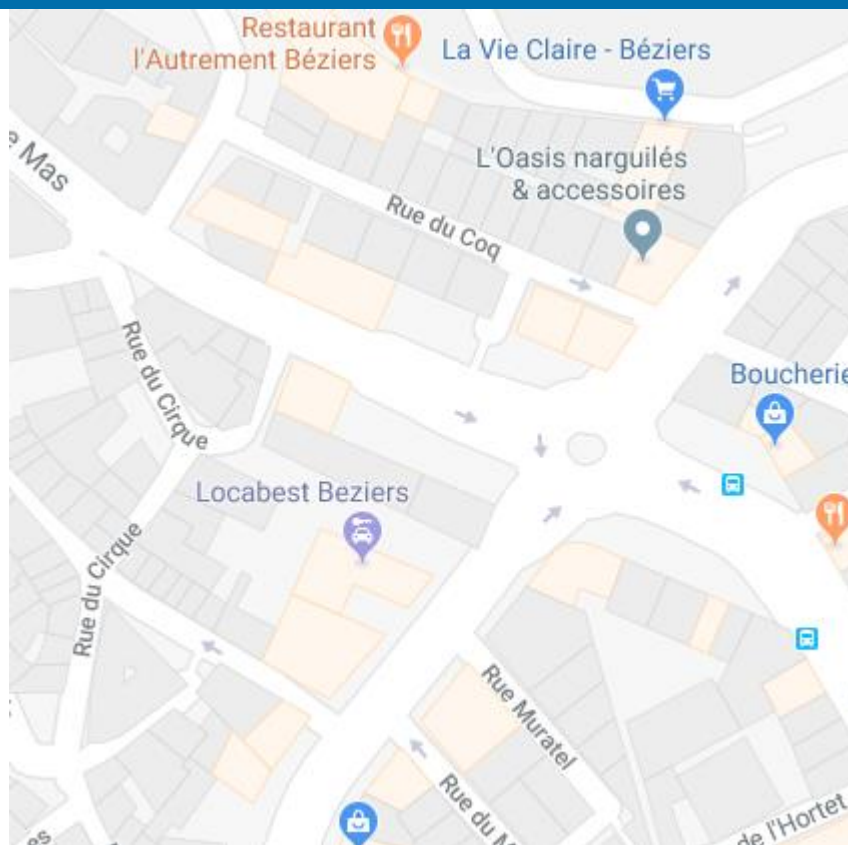
Sur ce site vivent deux groupes distincts (Roumain et Monténégrin). Chacun des groupes a des liens familiaux.

Les relations entre ces deux groupes ne sont pas simples, notamment pour la gestion de l'eau et de l'électricité.

« Squat Centre-ville Béziers »

Rue du Coq – Béziers

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Asso. 2Choslune – 06.68.04.14.75

Date de recueil des données : décembre 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Squat
Date d'installation	2017
Accès	Centre-ville
Accessibilité du site	Transports en commun à proximité
Propriétaire du terrain	Privé

Situation juridique	Pas de procédure en cours
----------------------------	---------------------------

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Dans l'immeuble
Accès électricité	Pas d'accès à l'électricité. Pas de branchements illicites.
Sanitaires	Oui
Ordures ménagères	Poubelles publiques du Centre-ville
Point d'eau (distance)	Eau courante
Transports en commun (distance)	Bus
Informations complémentaires	Immeuble très insalubre sur 3 étages.

SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine , village éventuellement	Inconnu
Personnes	12 personnes (dont 7 mineurs) soit 3 familles
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Très peu de ressources des activités : ferrailage, biffins. Ménages sans moyen de transport personnel. Aide à la subsistance pour ménage avec enfants.

OBSERVATIONS DIVERSES
Ménages ont migré vers ce squat après la dégradation des conditions de vie et l'expulsion sur le terrain de Vendres. Pas de lien de parenté entre les ménages mais un lien et une entraide relatifs néanmoins.

« Squat Hironnelle »

Rue de l'Hironnelle – Béziers

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Asso. 2Choslune – 06.68.04.14.75

Date de recueil des données : décembre 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Squat
Date d'installation	2017
Accès	Transports en communs. Centre-ville. Accès facile.
Propriétaire du terrain	Privé
Situation juridique	Procédure d'expulsion en cours

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Dans l'immeuble
Accès électricité	oui
Sanitaires	Oui
Ordures ménagères	Poubelles publiques du CV
Transports en commun (distance)	Bus
Informations complémentaires	Immeuble insalubre sur 2 étages.

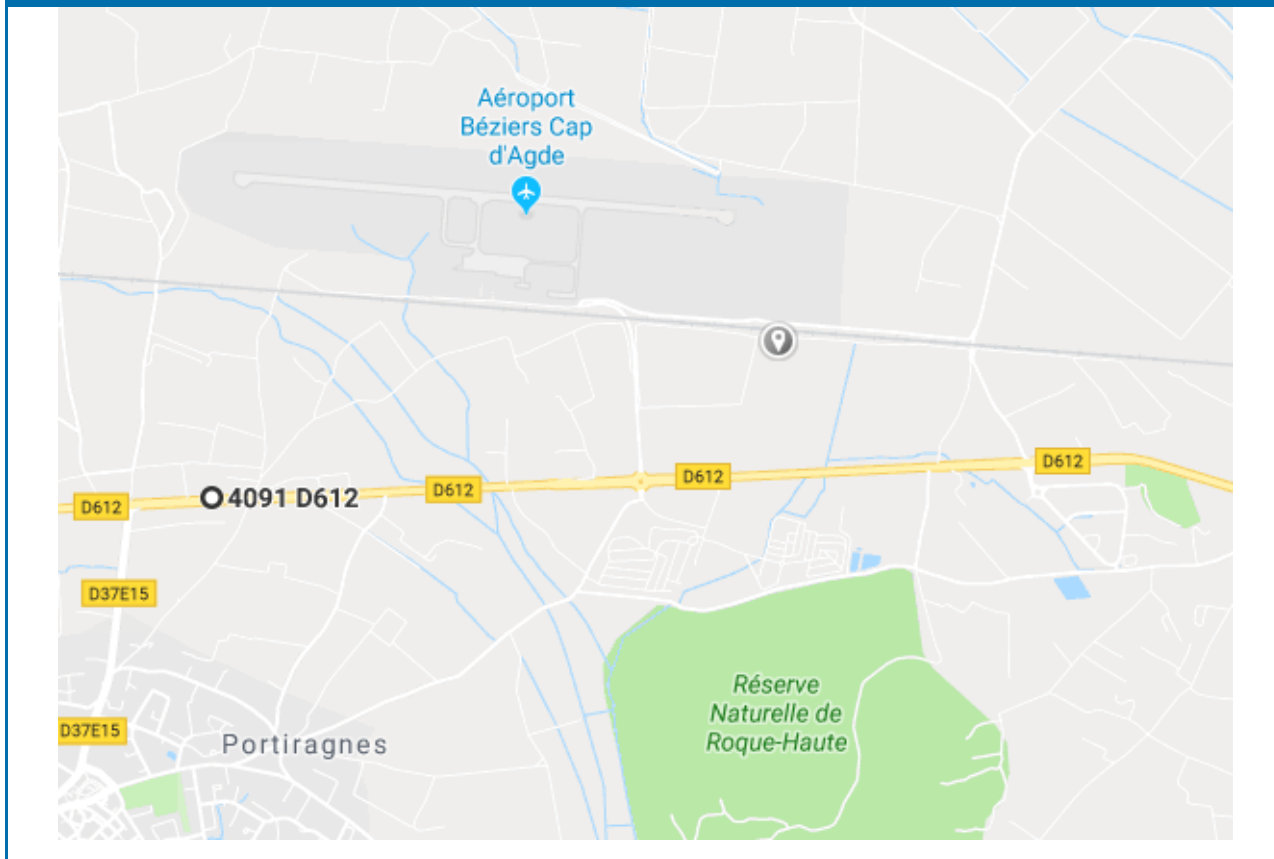
SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine , village éventuellement	Inconnue
Personnes	12 personnes (dont 7enfants) soit 3 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Ferrailage pour 1 ménage.
Scolarisation	Enfants en âge d'être scolarisés sont inscrits dans un établissement scolaire

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>Ménages ont migré vers ce squat après la dégradation des conditions de vie et l'expulsion sur le terrain de Vendres. Un ménage arrivé directement de Roumanie en squat. Lien de parenté. Pas de conflits notables connus entre les personnes.</p>

« Squat Route de Vias »

Corps de ferme – Territoire biterrois

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Asso. 2Choslune – 06.68.04.14.75

Date de recueil des données : décembre 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Squat
Date d'installation	2017
Accès	Route
Accessibilité du site	Route
Propriétaire du terrain	Privé

Situation juridique	Procédure d'expulsion en cours
----------------------------	--------------------------------

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Dans le corps de ferme
Accès électricité	Pas d'accès à l'électricité. Pas de branchements illicites.
Sanitaires	Oui
Ordures ménagères	Non.
Point d'eau (distance)	Inconnu
Transports en commun (distance)	Pas de transport en commun à proximité
Informations complémentaires	Corps de ferme déjà occupé en 2015

SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine , village éventuellement	Inconnu
Personnes	13 personnes (dont 5 mineurs) soit 5 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Ferrailage

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>Ménages ont migré vers ce squat après des menaces d'expulsion du propriétaire du terrain sur lequel ils étaient installés à Cers. Squat qu'ils avaient déjà occupé en 2015, dont ils étaient partis suite à des menaces d'expulsion. Lien de parenté entre les ménages et entraide importante.</p>

« Chez Paulette »

Route de Lavérune – Montpellier

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Asso. 2Choslune – 06.68.04.14.75

Date de recueil des données : décembre 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Caravanes
Date d'installation	?
Accès	Route
Accessibilité du site	Chemin
Propriétaire du terrain	Privé
Situation juridique	Pas de contentieux en cours

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Non
Accès électricité	Pas d'accès à l'électricité. Branchements illicites. Générateur
Sanitaires	Non
Ordures ménagères	Conteneurs aux abords du site
Point d'eau (distance)	Accès en voiture
Transports en commun (distance)	Arrêt le Terral bus 38 (1 fois par heure en journée)
Informations complémentaires	Sol : terre battue Proximité Route de Lavérune – grand rond-point primeur « Chez Paulette »

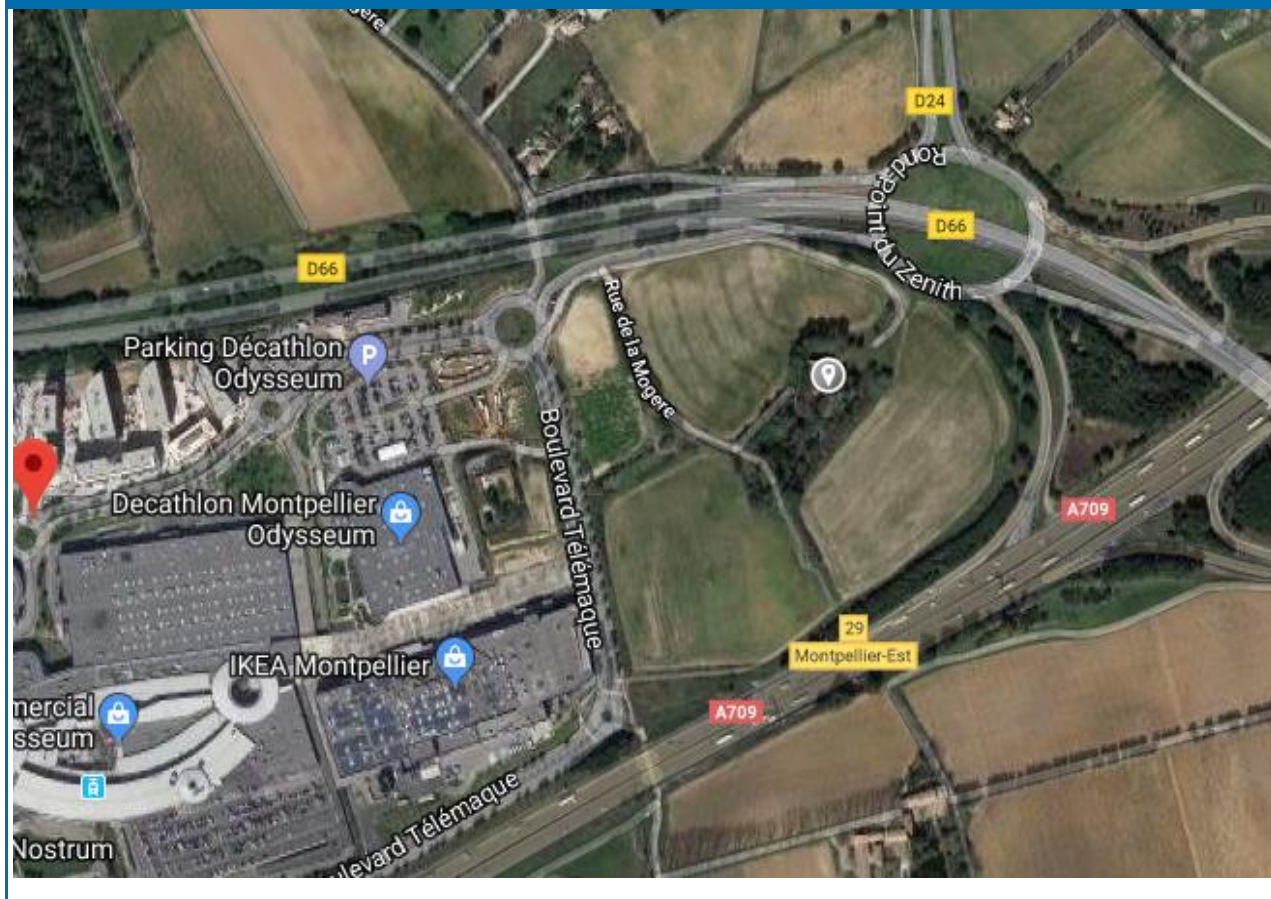
SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Ex-Yougoslavie, italienne
Région(s) d'origine , village éventuellement	Inconnue
Habitants	14 personnes (dont 8 mineurs) soit 4 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Revenus informels très disparates selon les ménages. Ferrailage. Biffins

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>Les ménages ont des problématiques administratives complexes (apatridie, demandes d'asile, séjour irrégulier...)</p> <p>Lien de parenté attesté entre 2 ménages. 1 ménage vivant aujourd'hui en appartement utilise toujours le site pour ses activités.</p>

« La Ferme »

Rue George Méliès – Montpellier

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**

Référent·e hiérarchique + coordonnées : Association 2Choslune – 06.68.04.14.75

Date de recueil des données : décembre 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Squat
Date d'installation	2010. Arrivée de nouveaux ménages : 3 ^{ème} trimestre 2017
Accès	Derrière le centre commercial Odysseum. Suivre la rue George Méliès et prendre le chemin de terre sur la gauche. Proximité IKEA – Sortie 29 de l'A9
Accessibilité du site	Parking à Décathlon ou au niveau du carrefour de Madrid.

Propriétaire du terrain	Privé
--------------------------------	-------

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Sur site
Accès électricité	Pas d'accès à l'électricité. Branchements illicites.
Sanitaires	Oui
Ordures ménagères	Non
Transports en commun (distance)	Tram à proximité
Informations complémentaires	Squat constitué de 3 parties, avec une cour et des espaces devant la bâtisse

SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine , village éventuellement	Inconnu
Nombre de personnes	Environ 20 personnes, dont 6 mineurs (4 ménages)
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Ferrailage, biffins

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>Squat sur lequel on observe des mouvements réguliers : mouvement important de migrations de ménages : migrations françaises, voire européennes, départs, nouveaux arrivants, venue ponctuelle de ménages. La typologie du squat évolue donc davantage que sur les autres territoires héraultais, et une mise en perspective permettant d'évaluer l'évolution des situations apparaît difficile à mettre en place.</p> <p>Décembre 2017 : Seuls les ménages présents en 2015, 3 seulement sont encore installés dans le squat (dont 2 avec A/R en Allemagne)</p>

« Squat Saporta »

Proximité CAT Saporta – Lattes

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées : Asso. 2Choslune – 06.68.04.14.75

Date de recueil des données : décembre 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Caravanes
Date d'installation	2016
Accès	Route
Accessibilité du site	Route
Propriétaire du terrain	Public. Mairie de Lattes.
Situation juridique	Les ménages ont perdu en CA et réfléchissent à un pourvoi en cour de cassation

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	non
Accès électricité	Branchements illicites.
Sanitaires	non
Ordures ménagères	Ramassage des ordures
Point d'eau (distance)	Attenant au terrain
Transports en commun (distance)	Bus
Informations complémentaires	Sol : terre battue

SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Ex-Yougoslavie.
Région(s) d'origine , village éventuellement	Inconnue
Habitants	15 personnes (dont 7 mineurs) soit 7 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Ferrailage.

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>4 ménages ont migré suite à l'expulsion de la partie haute du terrain « Chez Paulette ». Les 3 autres ménages se sont installés fin 2017, suite à un conflit sur le terrain de Zénith.</p> <p>Lien de parenté entre la majorité des ménages, avec 1 cellule familiale principale arrivée de Chez Paulette. Seuls 2 ménages semblent être indépendants (un anciennement de Chez Paulette, un arrivé fin 2017).</p> <p>Les ménages ont des problématiques administratives complexes (apatridie, demandes d'asile, séjour irrégulier...)</p>

« Rue de Martelli »

SETE

PLAN DE SITUATION



PARTENAIRE AYANT RECUEILLI LES INFORMATIONS

- **Association**
réfèrent hiérarchique + coordonnées :
Association 2choseslune
06.68.04.14.75

Date de recueil des données : Décembre 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'habitat	Squat
Date d'installation	2015
Accès	Boulevard Martelli
Accessibilité du site	Route
Propriétaire du terrain	Entreprise privée

Situation juridique	Expulsion le 1 ^{er} février 2018. Terrain de transition avec bungalows mis en place.
----------------------------	---

SITUATION GÉNÉRALE	
Accès eau	Oui
Accès électricité	Branchements illicites
Sanitaires	Sanitaires à l'intérieur du squat
Ordures ménagères	Conteneurs à coté du site
Transports en commun (distance)	Bus à proximité
Informations complémentaires	Chaque ménage vit dans des « appartements autonomes » type T3 à T5

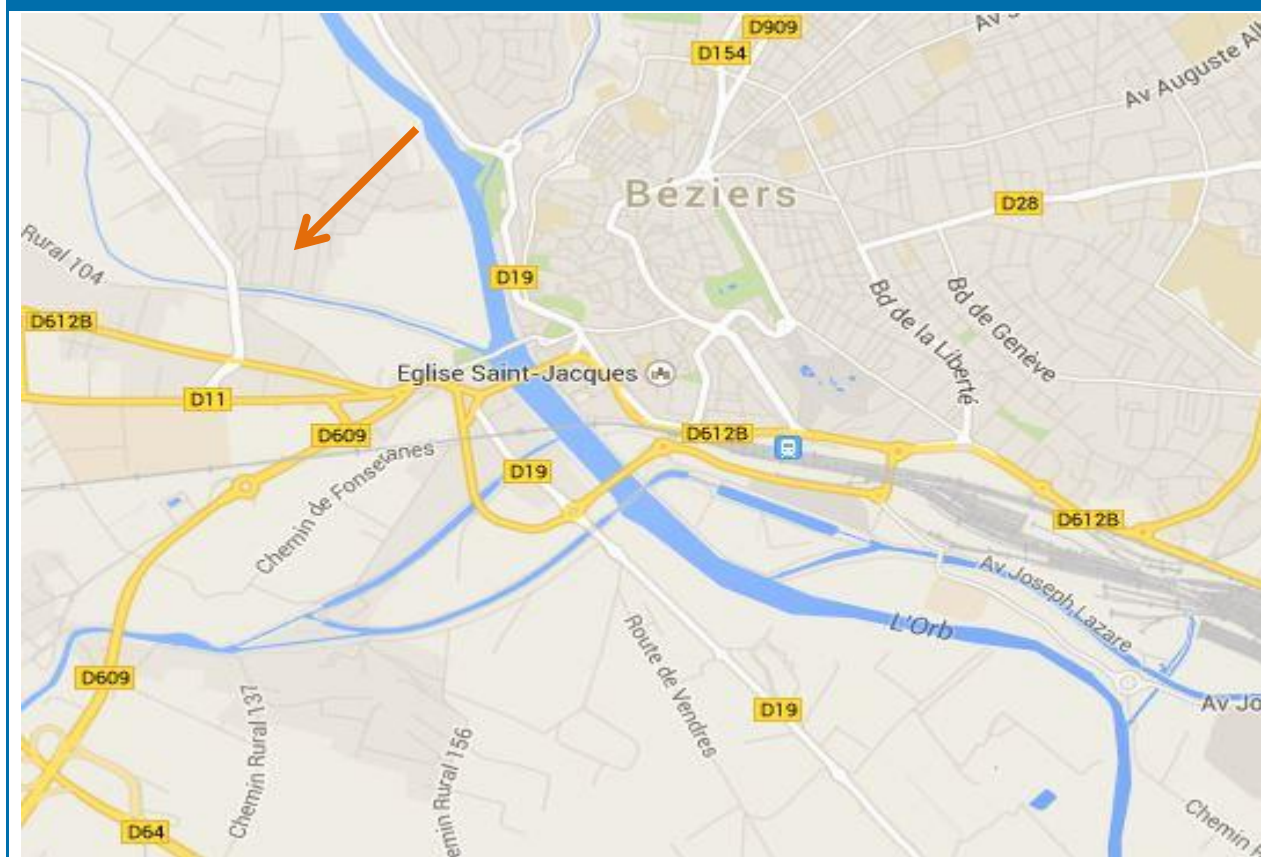
SITUATION DES PERSONNES	
Nationalité	Roumanie
Région(s) d'origine , village éventuellement	Craiova
Habitants	57 personnes (dont 28 mineurs) soit 14 ménages
Revenus informels (biffins, ferrailage, mendicité...)	Sur 14 ménages, 8 vivent de ferrailage et biffins
Scolarisation	15 enfants sur 17 en âge d'être scolarisés sont scolarisés

OBSERVATIONS DIVERSES
<p>2 groupes familiaux sont principalement présents sur le site. Les relations entre les différents ménages peuvent s'avérer conflictuelles. La configuration du squat permet à chaque ménage d'être autonome et d'avoir son intimité.</p> <p>Un collectif associatif « mon voisin c'est toi » intervient bénévolement sur le site. La Cimade en fait partie.</p>

« Rebaut-le-bas, Route de Maraussan »

Chemin rural 113 – BEZIERS

PLAN DE SITUATION



SITUATION GENERALE

Type d'habitat	9 parcelles de type jardins ouvriers. Aujourd'hui, 3 parcelles habitées à l'année. (6 autres toujours en propriété)
Date d'installation	2004
Accès	Chemin rural 113. Par la route de Maraussan (D11)
Accessibilité du site	Selon les sites. Routes non goudronnées. Accessibilité voiture sans problème
Propriétaire du terrain	La plupart des occupants sont propriétaires
Situation juridique	Condamnations judiciaires sous astreinte à détruire l'habitat (constructions en zone non constructible)

SITUATION GÉNÉRALE

Population

Type d'habitat	9 parcelles (entre 1000 et 2000 m2) de type jardin ouvrier sur lesquelles ont été construites des habitations (illégales) et/ou posés des Mobil-homes
Date d'installation	2004
Accès eau	Puiseiment dans le canal (abonnements BRL)
Accès électricité	Branchements illégaux+Groupes électrogènes (+ un panneau solaire par parcelle suite à projet associatif)
Sanitaires	Latrines auto-construites, toilettes sèches (non utilisées)
Ordures ménagères	Ramassage municipal
Informations complémentaires	Zone inondable et non constructible. Ces habitats relèvent plus de la cabanisation que du bidonville. Un travail de viabilisation avait été fait par des associations (panneaux solaires, poêles à bois, filtres à eau, toilettes sèches...)

SITUATION DES PERSONNES

Source	La Cimade, janvier 2018
Nationalité	Ex-Yougoslavie (Serbie, Croatie, Macédoine) ; Apatridie
Population	7 ménages 13 adultes + 14 enfants
Population jeune	14 mineurs + 6 jeunes majeurs
Scolarisation	Sporadique
Emploi	Aucun
Revenus	Rsa (apatrides) sans ressource (autres)
Santé	100 % AME ou CMU

PRÉSENCE ASSOCIATIVE

Collectif	La Cimade Accueil Santé Béziers 2chosesLune
Actions sur le site	Accompagnement juridique, veille et orientation médico-sociale
Contacts	Jean Philippe TURPIN (La Cimade) : 04 67 76 36 45

OBSERVATIONS DIVERSES

La question de l'insertion socio-professionnelle est un enjeu particulièrement important pour un groupe d'une petite dizaine de jeunes entre 18 et 25 ans, qui n'ont pratiquement pas été scolarisés et qui n'ont pas de projet d'insertion. Ces jeunes nécessiteraient un suivi spécifique. La Cimade regrette que les projets d'insertion soient uniquement envisagés sous l'angle professionnel, alors que la problématique est globale (sociale, administrative, judiciaire, éducative des enfants. ...). Nous craignons notamment que faute de moyens de survie et de projets solides, une part de ces jeunes s'adonne à des activités délinquantes. Il y a un risque réel.

Au-delà des personnes qui sont présentes sur les terrains de la route de Maraussan, un grand nombre de personnes qui en sont issues vivent aujourd'hui dans des appartements dans le centre-ville de Béziers souvent des conditions précaires et nécessiteraient également une prise en charge spécifique autour de du projet d'insertion social global. Une partie de ce travail a notamment été effectué par la Cimade dans le cadre du projet Alternatif'Hôtel avec des résultats encourageants.

RECAPITULATIF

Les données chiffrées sont à manier avec précaution. En effet, une comparaison avec le tableau des personnes concernées par l'habitat en bidonville de 2016 laisse supposer une augmentation. Or cette augmentation est due à une meilleure connaissance du terrain par les associations. Au contraire, la comparaison avec les chiffres stabilisés d'avril 2017 montre une baisse significative du nombre de personnes. Cette baisse est le résultat de l'insertion socio-professionnelle et de l'entrée dans des logements.

Nom du site	Commune	Type de site	Propriétaire	Nb de personnes occupant le site	Nb de ménages occupant le site	Nb d'enfants mineurs	Pays d'origine	Procédure expulsion en cours	Association référente
Mas Rouge	Montpellier	Bidonville	privé	136	53	70	Roumanie / Apatridie	Perdu CA. Pourvoi en cassation en cours	AREA
La Lironde / Pablo	Montpellier	Bidonville	privé	37	15	14	Roumanie	Non	AREA
Zenith 2 - La Marbrerie	Montpellier	Bidonville	Public	196	56	98	Roumanie	Non	AREA
Bonnier de la Mosson	Montpellier	Bidonville	Public	93	36	46	Roumanie	Non	La Cimade
ZENITH 1 - Funerarium	Montpellier	Bidonville	Public	87	23	27	Roumanie / Ex-Yougoslavie	Non	La Cimade
Celleneuve / Favre St Castor / Sanofi	Montpellier	Bidonville	Public	155	48	65	Roumanie	Oui. Projet de résorption en cours	La Cimade
Avenue Jouhaux / Chez Paulette	Montpellier	Bidonville	Privé	14	4	8	Ex-Yougoslavie / Italie	Non	2 ChosesLune
La Ferme	Montpellier	Squat	Privé	20	6	8	Roumanie	Non	2 ChosesLune
Saporta	Lattes	Bidonville	Public	14	4	7	Ex-Yougoslavie	Perdu en CA	2 ChosesLune
TOTAL MONTPELLIER METROPOLE				752	245	343			
Route de Vias	Béziers	squat	Privé	13	5	5	Roumanie	Oui	2 ChosesLune
Appartements autonomes dont marchands de sommeil	Béziers	Appartements	Privé	33	7	19	Roumanie	Sans objet	2ChosesLune
Hotels prise en charge CD	Béziers	Hôtels	Sans objet	15	4	8	Roumanie	Sans objet	2 ChosesLune
Centre-ville	Béziers	Squat	Privé	12	3	7	Roumanie	Non	2 ChosesLune
Hirondelle	Béziers	Squat	Privé	12	3	7	Roumanie	Oui	2 ChosesLune
Route de Maraussan	Béziers	Bidonville	Privé	27	7	13	Ex-Yougoslavie	Condamnations judiciaires à détruire sous astreintes	La Cimade
TOTAL BITTEROIS				112	29	59			
SETE-SQUAT MARTELLI	SETE	Squat	Privé	44	12	24	Roumanie	Terrain de transition début	2 ChosesLune
				908	286	426			

CONTACTS

AREA

Catherine Vassaux, Directrice
Tél : 06 65 77 03 58
Email : catherine.vassaux@area-asso.org

Site web : area-asso.org/

La Cimade

Christophe Perrin,
Délégué national en région
Tél : 06 85 48 84 99
Email : christophe.perrin@lacimade.org

Site web : <https://www.lacimade.org/>

2 ChosesLune

Fannie Frenay et Maya Gast
Chargées de projet
Tél : 06 68 04 14 75
Email : m.gast@asso-2choeslune.org et f.fresnay@asso-2choeslune.org

Site web : www.asso-2choeslune.org/